



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9640^e séance

Jeudi 30 mai 2024, à 10 h 35

New York

<i>Président :</i>	M. Fernandes	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield/M. Wood
	Fédération de Russie	M. Chumakov
	France	M. de Rivière
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M. Camilleri
	République de Corée	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Sowa
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Avant d'entamer mon exposé, je voudrais saisir cette occasion pour remercier mon cher collègue, Martin Griffiths, assis à mes côtés. En effet, il vient de me dire que ce sera son dernier exposé sur la République arabe syrienne, et je voudrais lui exprimer mes profonds remerciements pour sa coopération et ses efforts inlassables en vue d'aider le peuple syrien et d'atténuer ses souffrances. Il nous manquera. Je sais qu'il manquera au peuple syrien. Toutefois, j'espère que nous pourrions continuer à travailler dans le même esprit qu'il nous a montré.

Le peuple syrien est toujours aux prises avec une crise profonde, qui s'enracine avec le temps, et il n'y a toujours aucune voie politique claire pour la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), ce qui signifie que les divisions et le désespoir risquent de perdurer. Cette situation n'est pas seulement tragique, elle est dangereuse. En l'absence d'un processus politique global, toutes sortes de tendances négatives sont en train de fermenter, ce qui présente de graves risques pour les Syriens et la communauté internationale dans son ensemble.

Prenons par exemple la situation en matière de sécurité. Un nombre impressionnant d'acteurs locaux et internationaux et de groupes terroristes qui figurent sur les listes du Conseil de sécurité restent impliqués dans le conflit, à l'intérieur et au-dessus du territoire syrien, sur

de multiples théâtres. De nouvelles informations font état de frappes aériennes israéliennes à l'intérieur de la Syrie, ainsi que de tirs de roquette et d'attaques de drones depuis le territoire syrien en direction d'Israël et du Golan syrien occupé par Israël. Dans tout le nord du pays, les lignes de front sont toujours actives, avec des affrontements et des échanges de tirs d'artillerie impliquant les forces progouvernementales, le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, inscrit sur la liste du Conseil de sécurité, des groupes d'opposition armés et les Forces démocratiques syriennes (FDS). De plus, des frappes de drones par des éléments progouvernementaux dans le nord-ouest et de frappes de drones effectuées par la Türkiye dans le nord-est continuent d'être signalées.

Les tensions sur le plan de la sécurité n'existent pas seulement entre les zones contrôlées par les différentes parties au conflit, mais aussi à l'intérieur de celles-ci. Qu'il me soit permis de citer quatre exemples.

Des manifestations ont eu lieu à Edleb, déclenchant une violente répression de la part de Hay'at Tahrir el-Cham et faisant plusieurs victimes, tandis que des informations font état d'un grand nombre de détentions arbitraires et de cas graves mauvais traitements infligés à des détenus. Des actes d'insurrection contre les Forces démocratiques syriennes, de la part de certains éléments tribaux, se poursuivent dans le nord-est du pays. Des bureaux du Conseil national kurde ont été incendiés dans le nord-est de la Syrie. Des tensions sont également apparues dans le sud-ouest, où les forces gouvernementales auraient déployé des renforts autour de Soueïda, après que des milices locales ont capturé des fonctionnaires syriens qui ont ensuite été relâchés à la suite de la libération d'un étudiant local qui était détenu. Des informations font aussi état d'arrestations d'individus favorables aux manifestations de Soueïda ou critiques à l'égard de la situation économique. Je rappellerai aux membres du Conseil qu'il ne s'agit là que de quatre exemples parmi tant d'autres qui auraient pu être mentionnés.

Dans le même temps, la menace de Daech, dont les attaques en Syrie se sont multipliées au cours du mois dernier, en particulier dans le nord-est du pays, plane constamment. Si cette dynamique se poursuit, les souffrances des civils s'aggraveront inévitablement. Il y a également un risque d'intensification des combats et d'une instabilité accrue dans l'ensemble de la région. Or, nous avons besoin de toute urgence d'une désescalade sur tous les théâtres du conflit syrien. De toute évidence, les efforts régionaux en faveur de la désescalade, à commencer par

l'instauration d'un cessez-le-feu humanitaire à Gaza, sont aussi absolument indispensables.

Tous les acteurs doivent respecter le droit international humanitaire et protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris lorsqu'ils luttent contre des groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité.

En outre, plus la dynamique actuelle perdure, plus les inquiétudes s'intensifient quant aux conséquences que peut avoir la division d'un territoire sur une ou plusieurs générations dans des conditions aussi instables. Nous constatons déjà qu'une deuxième génération d'enfants sont privés d'un accès continu à l'éducation ou obligés de suivre des programmes entièrement différents, ce qui met en péril l'avenir des enfants et l'unité de la Syrie, et alimente du même coup le risque de radicalisation.

Dans les mois à venir, il y aura probablement des élections législatives dans les zones contrôlées par le Gouvernement, conformément à la Constitution actuelle, ainsi que des élections locales pour les autorités de facto dans les zones du nord-est qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement. Ces processus ne peuvent se substituer à un processus politique inclusif conduisant à une nouvelle constitution syrienne, acceptée par tous, ni aux élections qui doivent être organisées ultérieurement, conformément à la résolution 2254 (2015). En l'absence d'un tel processus politique, le risque est grand de voir les divisions s'approfondir entre les Syriens, ce qui éroderait davantage la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Les Syriens eux-mêmes tirent la sonnette d'alarme sur les risques inhérents à ces divisions bien ancrées et à l'absence d'un véritable processus politique. À Bruxelles, ce mois-ci, j'ai rencontré différents participants au Bureau d'aide à la société civile qui ont délivré un message clair sur les dangers liés à la phase actuelle du conflit, sur les efforts urgents et extraordinaires qui doivent être déployés, ainsi que sur la nécessité d'un véritable processus politique qui garantisse la sécurité et la paix, jette les bases du relèvement en Syrie, assure la stabilité et mette un terme à l'effusion de sang, à la fragmentation et aux divisions de la société. Les représentantes du Comité consultatif des femmes syriennes ont demandé que des points de départ soient définis pour mettre en œuvre la résolution 2254 (2015) et qu'une aide au relèvement rapide soit apportée, en exhortant toutes les parties à solliciter l'avis des Syriennes au sujet des priorités et des besoins, d'autant plus que le nombre de cas de violence fondée sur le genre augmente.

À Gaziantep, ce mois-ci, l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi s'est entretenue avec des représentants de la société civile, et ceux-ci ont insisté sur la nécessité d'une solution politique globale et mis l'accent sur toute une série de préoccupations urgentes en matière de protection, en particulier pour les femmes ; les craintes croissantes que suscitent les déportations forcées ; l'absence de possibilités d'éducation ; les ravages causés par la drogue et la nécessité urgente de remédier aux violations touchant au logement, à la terre et à la propriété.

La situation économique critique aggrave les souffrances des civils et perpétue le risque d'instabilité. Rien ne laisse présager une amélioration de la situation économique catastrophique de la Syrie. En effet, pour ne citer qu'un exemple, le Programme alimentaire mondial indique aujourd'hui que le coût de la vie a augmenté de 104 % au cours de l'année écoulée.

Martin Griffiths en dira évidemment davantage sur les immenses souffrances humanitaires, mais je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Union européenne d'avoir accueilli la récente Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Et je me félicite des annonces de contributions qui y ont été faites en faveur de la réponse humanitaire en Syrie et de la région. Je tiens toutefois à souligner combien il importe de verser rapidement et de toute urgence les contributions annoncées, y compris en vue d'un relèvement rapide. Ce sera absolument vital.

Il est également primordial de préserver l'accès humanitaire, que ce soit à travers les frontières ou les lignes de front, comme nous le dira Martin Griffiths. En outre, il faut éviter et atténuer toutes les conséquences négatives des sanctions sur les Syriens ordinaires, en veillant notamment à ce que les États qui imposent des sanctions luttent activement contre les excès de zèle.

Je voudrais également mettre en exergue la situation terrible des réfugiés syriens qui, comme le montrent les événements récents et les débats politiques animés, ont plus que jamais besoin d'une solution. Comme l'a déclaré le Haut-Commissaire Grandi à Bruxelles, nous devons prendre conscience de l'ampleur et de la gravité de la situation difficile dans laquelle se trouvent les pays d'accueil et leur apporter notre soutien, tout en réaffirmant la nécessité de trouver des solutions concrètes pour protéger les Syriens et en appelant tout le monde à mettre un terme aux discours et aux actions hostiles aux réfugiés, au lieu de les attiser. La position de l'ONU, qui repose sur les normes relatives à la protection internationale, reste claire et cohérente : le recours à des formules artificielles, telles

que le fait de désigner certaines zones de la Syrie comme étant sûres pour les retours, ne règlera pas le problème. Nous devons soutenir les réfugiés qui choisissent de rentrer chez eux. Mais pour la plupart d'entre eux, la vérité est qu'il existe des obstacles à un retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité. Certains obstacles ont trait à la protection, notamment à la sécurité et aux obstacles juridiques, tandis que d'autres sont liés à des préoccupations d'ordre matériel et économique, qui exigent une action en faveur des moyens de subsistance et une mobilisation accélérée des ressources nécessaires à cette fin. Nous avons besoin d'une action plus résolue conduisant à de véritables mesures de confiance concernant ces deux séries de préoccupations. C'est à la fois indispensable et possible.

En l'occurrence, de nombreuses idées spécifiques et concrètes concernant les mesures de confiance ont été proposées, et il ne reste qu'à les examiner et à les perfectionner. D'autres idées peuvent également être explorées et présentées. Je sais que certains disent que telle ou telle mesure proposée par telle ou telle partie n'a pas été suffisamment prise en compte ou n'a pas reçu une réponse satisfaisante. J'entends cela dans les deux camps. Mais le fait est, à mon sens, que, compte tenu du manque de confiance, nous savons d'expérience que ce n'est que grâce à des échanges, une coordination et des mesures très concrets qu'un processus progressif et réciproque peut déboucher des deux côtés sur de véritables progrès vérifiables. Cela permettrait de répondre aux préoccupations immédiates des Syriens et des acteurs extérieurs, de stabiliser la situation sur le terrain et de progresser petit à petit vers la création d'un environnement sûr, calme et neutre, et cela contribuerait aussi à répondre aux préoccupations des réfugiés et des déplacés.

Une autre question concerne la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, qui permettrait également aux parties syriennes de se retrouver dans la même salle pour discuter des nombreux problèmes sous-jacents qui sont à l'origine du conflit. Cependant, malgré tous mes efforts, la Commission n'a toujours pas repris ses réunions. Je tiens à souligner une fois de plus que je reste ouvert à tout autre lieu de rencontre que Genève, dès lors qu'il recueille le consensus des deux parties syriennes et du pays hôte.

Je poursuis mes efforts à cet égard. Mais dans l'intervalle, je continue à demander que les sessions reprennent à Genève pour assurer la transition et que les parties se préparent sur le fond, notamment qu'elles soient prêtes à présenter des propositions constitutionnelles.

Toutefois, aussi importantes soient-elles, ces initiatives ne font qu'ouvrir la voie à une solution politique : elles ne peuvent suffire à elles seules. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il n'y a pas de solution militaire. Nombreux sont celles et ceux qui comprennent que la situation en Syrie est dangereuse, que l'approche fragmentaire actuelle ne suffira pas à renverser la vapeur, et qu'une stratégie d'endiguement et d'atténuation ne permettra pas de stabiliser la situation périlleuse et imprévisible dans le pays, tout comme elle ne l'a pas permis ailleurs dans la région. Et c'est pour moi un message clef aujourd'hui. Les conflits profonds et complexes ne peuvent pas être simplement gérés ou endigués éternellement ; il doit aussi y avoir un horizon politique pour les régler. C'est pourquoi préparer le terrain en vue d'une nouvelle approche plus globale nous paraît sensé.

Pour ce faire, nous avons besoin des parties syriennes : le Gouvernement et l'opposition, bien sûr, et aussi les voix de la société civile syrienne dans son ensemble. De la même manière, nous avons besoin de tous les principaux acteurs internationaux, à savoir la République islamique d'Iran, la Fédération de Russie, la Türkiye, les États-Unis, les Arabes, les Européens et, bien entendu, le Conseil de sécurité. Aucun acteur ne peut à lui seul régler la crise, et aucun des groupes diplomatiques existants ne le peut non plus. Une diplomatie internationale constructive, avec la contribution de tous, est la seule voie possible. Il va sans dire que dans le contexte géopolitique actuel, il s'agit d'un défi majeur, et que nous ne parviendrons pas à réunir tous les acteurs de sitôt. Mais nous pouvons peut-être préparer le terrain. Et c'est pourquoi mon équipe et moi-même continuerons à solliciter et à encourager une collaboration constructive de la part des parties syriennes et des principales parties prenantes, pour réfléchir à ce à quoi pourrait ressembler une solution globale à la crise, dans tous les domaines où les principales parties ont des divergences majeures.

Ce que je demande exige du pragmatisme, du réalisme, de la franchise et des compromis consentis par et avec toutes les parties. Cela veut dire désamorcer la situation sur le terrain et dans la région, mettre en œuvre des mesures de confiance progressives et réciproques et réunir à nouveau la Commission constitutionnelle. Mais cela veut également dire collaborer sérieusement sur une approche globale, une approche qui permette de répondre aux aspirations légitimes des Syriens, de rétablir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, et de répondre aux préoccupations des principales parties prenantes, conformément à la résolution 2254 (2015). Certes, je sais que c'est difficile, mais ce n'est

pas impossible, et c'est absolument nécessaire. L'appel que je lance à tous aujourd'hui est le suivant : qu'ils se mobilisent et travaillent avec nous sur cette voie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : C'est pour moi une source de grande fierté d'être assis aux côtés de Geir Pedersen, un Envoyé spécial d'exception. Ses observations d'aujourd'hui sont très révélatrices, et c'est un plaisir d'être son collègue et son partenaire.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Coordonnateur des secours d'urgence, il y a près de trois ans, j'ai pris la parole devant le Conseil de sécurité à de nombreuses reprises à l'occasion de ces séances mensuelles sur la situation humanitaire en Syrie, et je lui suis reconnaissant de me permettre de le faire à nouveau aujourd'hui. Il s'agit du dernier exposé que je présenterai au Conseil en personne, mais pas du dernier que je présenterai virtuellement avant mon départ, à la fin du mois de juin.

Ma participation à la riposte de l'ONU à la crise syrienne remonte presque au début du conflit, lorsque j'ai eu la chance de travailler pour trois envoyés spéciaux et que je suis devenu le Chef adjoint de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne, en 2012. Lorsque j'ai été nommé Coordonnateur des secours d'urgence, la situation et les réalités tragiques de la population syrienne, ainsi que son avenir, étaient intégrées dans mon approche, dans mon subconscient et dans mes croyances sur le monde. La situation humanitaire dont j'ai été témoin lorsque je suis entré au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) faisait rage depuis plus de 10 ans. Durant mon mandat, je me suis rendu à quatre reprises en Syrie, plus que dans n'importe quel autre pays en proie à une crise, ce qui témoigne, je pense, de la gravité de la crise, ainsi que des occasions, comme l'a souligné M. Pedersen, qui sont particulières, pratiques et nécessaires.

Bien évidemment, trois ans après avoir rejoint l'OCHA, et alors que je m'apprête à quitter mes fonctions, il m'est pénible de constater, et c'est pénible pour chacun d'entre nous, que les souffrances du peuple syrien s'éternisent. En effet, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire n'a jamais été aussi élevé depuis le début du conflit : nous pensons qu'elles sont environ 16,7 millions, et la situation s'aggrave d'année en année. Par ailleurs, il s'agit d'une situation de crise pour la protection des civils. Des enfants continuent d'être tués, des femmes

et des filles continuent de craindre pour leur sécurité et, dans toute la Syrie, plus de 7 millions de personnes sont toujours déplacées, un chiffre qui n'est dépassé, hélas, que par ceux enregistrés au Soudan. Des millions d'autres sont toujours réfugiées dans les pays voisins, et nous prenons note de l'accueil que leur réservent les pays d'accueil et de l'appui qu'ils leur fournissent, ce qui nous inspire un immense respect. Nous leur en sommes vivement reconnaissants et nous sommes conscients de la charge énorme que cela représente.

L'importance d'un accès durable — M. Pedersen en a parlé — et toutes modalités confondues, à travers la frontière et les lignes de front ou directement, a été une question récurrente dans mes exposés au fil des ans. Depuis 2014, l'opération transfrontière menée depuis la Türkiye permet à des millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie de survivre. Après l'expiration de l'autorisation qui avait été accordée par le Conseil de sécurité à l'opération, à laquelle nous avons tous été confrontés l'année passée, celle-ci a recommencé à fonctionner efficacement avec l'accord du Gouvernement syrien, ce dont nous sommes reconnaissants. Je me félicite de la récente décision du Gouvernement de prolonger de trois mois, jusqu'au 13 août, son autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai. J'espère que, de la même manière, l'autorisation d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua sera prolongée au-delà du 13 juillet, et d'ailleurs, que l'autorisation d'utiliser tous les points de passage sera accordée aussi longtemps que les besoins humanitaires persisteront. Cela doit être défini en se fondant non pas sur un nombre de mois, mais sur les besoins. Comme je l'ai souligné à maintes reprises, l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front constitue également un outil essentiel pour venir en aide aux personnes dans le besoin dans toute la Syrie. Je me souviens de ce qu'a dit le Secrétaire général lorsque nous nous sommes rencontrés au sujet du renouvellement de l'opération transfrontière. Il a souligné qu'il fallait que toutes les formes d'accès soient assurées pour les Syriens.

L'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans le nord-ouest du pays demeure, pour utiliser une tournure que nous employons si souvent, plus difficile qu'il ne devrait l'être. Cela fait maintenant près d'un an que nous n'avons pas eu de mission de ce type. Mais je juge encourageants les signes indiquant qu'une telle mission pourrait avoir lieu dans les prochains jours, et j'espère que cela permettra de créer une dynamique décisive en faveur de livraisons plus régulières, qui, nous le savons, sont capitales. Grâce à plusieurs semaines d'efforts et à l'engagement dont ont fait preuve toutes les parties, une mission

d'évaluation a été menée à travers les lignes de front à la station de pompage d'eau d'Alouk le 21 mai dernier, ce dont je me félicite également. Comme le Conseil le sait, la station d'eau est hors service depuis le 5 octobre de l'année dernière, lorsque de multiples frappes aériennes dans le nord-est du pays ont endommagé le réseau électrique. Elle est la principale source d'eau pour plus de 610 000 personnes dans la province de Hassaké, et il est indispensable que son fonctionnement soit rétabli avant les mois d'été qui approchent. Conséquence directe de la grave crise de l'eau, du carburant et de l'électricité, les femmes, en particulier, peinent à satisfaire leurs besoins en matière d'hygiène, et les taux de malnutrition augmentent de façon spectaculaire. Il s'agit d'un effet direct des dégâts causés à ce réseau.

Une autre question qui fait bien trop souvent l'objet de nos discussions est celle de la protection des civils, et M. Pedersen en a parlé. Bien que le niveau des hostilités ait heureusement baissé après avoir atteint un paroxysme, les combats restent une réalité pour de nombreux civils. Les Syriennes, femmes et filles, demeurent exposées à des mécanismes d'adaptation néfastes et à des niveaux effroyables de violence fondée sur le genre, y compris l'exploitation, les atteintes et les violences sexuelles. Les combats quotidiens, dont les plus violents se concentrent, comme nous l'avons entendu, dans le nord-ouest de la Syrie, continuent de faire des morts et des blessés parmi les civils, y compris parmi les enfants, auxquels s'ajoutent les dommages causés par les détentions et les traitements inhumains, comme l'a décrit M. Pedersen. Cela continue de nuire à l'action humanitaire. La récente reprise des hostilités dans la province de Deïr el-Zor, dans l'est de la Syrie, à proximité immédiate du complexe de l'ONU et d'autres installations humanitaires, a endommagé des biens humanitaires et entraîné une suspension provisoire des opérations humanitaires, ce que nous voulions éviter. Je voudrais donc réaffirmer ce que M. Pedersen et moi-même avons déjà dit au Conseil à maintes reprises au cours des trois dernières années : toutes les parties ont l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils et les biens de caractère civil. Il s'agit notamment de veiller en permanence à épargner les civils et les biens de caractère civil, y compris le personnel et les biens humanitaires, dans le cadre d'opérations militaires, ainsi que de permettre l'accès, le passage rapide et sans entrave des secours et les mouvements des travailleurs.

L'une des plus grandes inquiétudes pour les mois et les années à venir concerne probablement le sous-financement de l'action humanitaire. Comme je l'ai dit au début de mon exposé, alors que les besoins humanitaires

continuent d'augmenter en Syrie et que de plus en plus de personnes tombent sous le seuil de pauvreté, pour toutes sortes de raisons que nous ne manquerons pas d'évoquer, il est d'autant plus important d'apporter un appui durable au peuple syrien et à ses besoins humanitaires. La communauté humanitaire ne se dérobe pas et continue de faire preuve du même courage et de la même détermination dont j'ai été témoin au lendemain des tremblements de terre survenus l'année dernière, et tout au long de mon mandat. Nous restons et nous agissons, comme nous le pouvons et comme nous le devons. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur les efforts de relèvement rapide. Je me suis rendu à Doha et à Abou Dhabi la semaine dernière et j'ai longuement discuté avec les autorités sur place de la nécessité de financer le relèvement rapide de la Syrie. Comme l'a décrit M. Pedersen, il s'agit d'un élément essentiel, non seulement pour le bien-être de la population dans toute la Syrie, mais aussi pour la planification et les possibilités d'un retour librement consenti et en toute sécurité des réfugiés. Rien de cela ne sera possible sans un financement adéquat.

Les niveaux de financement n'ont cessé de diminuer au cours des trois dernières années, passant de 55 % en 2021 à 39 % l'année dernière. Une réunion de hauts responsables fructueuse s'est tenue à Bruxelles. Il faudra un peu de temps pour savoir si les annonces de contribution faites à cette occasion se concrétiseront, mais je dois dire qu'en ce milieu d'année, le plan d'aide humanitaire pour la Syrie n'est financé qu'à hauteur de 9 %. La situation n'a jamais été aussi grave et les besoins n'ont jamais été aussi importants. Nous sommes évidemment très reconnaissants à l'Union européenne et aux donateurs pour leur appui constant. Nombre d'entre eux sont présents dans cette salle. Et bien sûr, comme d'habitude, nous demandons plus.

L'intervention humanitaire en Syrie est essentielle pour sauver des vies et alléger les souffrances, mais elle ne peut pas fournir de solution à la crise et elle n'en fait pas partie. La seule solution durable, et c'est pourquoi je suis si heureux d'être assis à côté de l'Envoyé spécial, passe par un processus politique ouvert, conduit par les Syriens et répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien, comme le prévoit la résolution 2254 (2015). Je saisis cette occasion pour saluer publiquement, comme je l'ai déjà fait en privé, le travail extraordinaire accompli par M. Pedersen au nom du peuple syrien. Il ne s'arrête jamais, il ne dort jamais.

Au cours des trois dernières années, il y a eu des moments où la recherche du bien commun a permis, au

moins dans une certaine mesure, de sortir de l'impasse politique. C'est ce que nous espérions voir après les tremblements de terre, et nous pensions que des possibilités se présenteraient, mais elles ne se sont pas encore concrétisées. Lorsque la Syrie a été frappée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les engagements pris par toutes les parties ont permis de déployer et de fournir des vaccins rapidement dans tout le pays. C'est faisable. Le fait que cela peut être fait et ne l'est pas est une honte pour nous tous. Le Gouvernement syrien a adopté des mesures d'urgence après le tremblement de terre, et le Gouvernement turc a fait de même après le séisme qui a touché sa population, permettant un accès aux secours d'urgence. Les mesures de sanction ont été assouplies et l'appel éclair a été entièrement financé, ce qui constitue selon moi l'un des grands succès de l'année dernière. Nous demeurons reconnaissants aux autorités de faciliter, aujourd'hui encore, l'accès de notre personnel grâce aux décisions prises à Damas juste après le tremblement de terre. Cela nous a permis d'effectuer de nombreuses missions transfrontières, ce dont nous sommes très reconnaissants. Cet accès est essentiel pour que nous puissions surveiller le processus et comprendre les besoins.

Mais nous ne pouvons pas attendre le prochain cataclysme effroyable pour progresser concrètement vers la fin de cette catastrophe, alors que la crise économique s'aggrave et que les tensions régionales – M. Pedersen a évoqué la guerre à Gaza – menacent la sûreté, la sécurité et les perspectives du peuple syrien. C'est pourquoi je termine mon intervention comme je l'ai commencée, en appelant le Conseil à soutenir les efforts de l'Envoyé spécial et son travail en notre nom à tous et au nom du peuple syrien. C'est la priorité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Chumakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire actuelle en Syrie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, à qui nous ne voulons pas avoir à faire nos adieux.

L'escalade de l'action militaire dans la zone du conflit palestinien-israélien entre maintenant dans son huitième mois et le risque que la Syrie soit entraînée dans un affrontement à l'échelle de la région, en particulier le long de la Ligne bleue et sur le plateau du Golan syrien,

reste élevé. Cela a été clairement confirmé par l'attaque contre l'ambassade d'Iran à Damas le mois dernier, qui a provoqué une réaction de Téhéran à laquelle Israël a répondu avec force. Nous notons avec inquiétude la nouvelle attaque menée le 20 mai, lorsque deux avions de chasse tactiques F-16 israéliens ont envoyé des missiles aériens guidés depuis l'espace aérien au-dessus de la mer Méditerranée en direction de la banlieue sud de la ville de Homs. Cette frappe aérienne a tué quatre Syriens, en a blessé cinq autres et a causé des dégâts matériels. Nous condamnons ces attaques avec la plus grande fermeté. Nous appelons Israël à s'abstenir de toute action militaire sur le territoire de la Syrie et de ses voisins, car cela pourrait avoir des conséquences extrêmement dangereuses pour l'ensemble de la région, déjà déstabilisée par l'effusion de sang incessante dans la bande de Gaza et la propagation des tensions en Cisjordanie et au Liban.

Dans ce contexte, la présence militaire illégale des forces armées des États-Unis en Syrie, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, a un effet déstabilisateur. Illustrant clairement le deux poids, deux mesures de Washington, nos collègues américains tentent de blanchir les terroristes du groupe Hay'at Tahrir el-Cham, inscrits sur la Liste du Conseil de sécurité, qui contrôlent Edleb, en reprochant aux autorités de Damas et à leurs alliés de les combattre. Dans le même temps, les États-Unis tentent de faire passer l'opération militaire israélienne sanglante contre la population civile de la bande de Gaza, une opération que les Forces de défense israéliennes qualifient de lutte contre le Hamas, qui n'est pas reconnu par l'ONU comme un mouvement terroriste, pour un combat contre le terrorisme et l'exercice par Israël de son droit de légitime défense.

Nos collègues des États-Unis au Conseil occupent de fait une partie du territoire d'un État Membre de l'ONU sans assumer la moindre responsabilité à l'égard des civils qui s'y trouvent et qui sont sous le contrôle de Washington. Selon un rapport spécial d'Amnesty International, 56 000 personnes, dont des ressortissants de 74 pays, sont actuellement détenues dans le réseau de prisons, qui compte pas moins de 27 installations, et de camps que les États-Unis ont créés à l'est de l'Euphrate. Parmi eux se trouvent 29 000 enfants, la plupart âgés de moins de 12 ans. C'est le plus grand nombre de mineurs détenus au monde. Les réfugiés et les personnes déplacées sont privés d'une aide humanitaire régulière, soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements, et tout cela au su et avec la participation des États-Unis et de leurs alliés qui les aident sur le terrain.

En ce qui concerne le volet politique, nous tenons à réaffirmer que notre délégation est toujours partie du principe qu'il n'y avait pas d'autre solution que de faire avancer le processus de règlement intrasyrien conformément à la résolution 2254 (2015), dans le cadre de la médiation de l'Envoyé spécial Geir Pedersen, qui doit être fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Nous sommes convaincus que ce sont les Syriens eux-mêmes, sans aucune pression extérieure, qui doivent parvenir à un accord sur toutes les questions en suspens, y compris le choix d'un nouveau lieu pour le prochain cycle de réunions de la Commission constitutionnelle, qui constitue la seule plateforme de dialogue direct.

C'est avec regret que nous souscrivons au constat selon lequel la situation humanitaire en Syrie continue de se détériorer. Il ne fait aucun doute que les conditions météorologiques extrêmes dans ce pays arabe exacerbent la situation déjà désastreuse à laquelle sont confrontés ses citoyens. Cependant, il importe de reconnaître que si 16,7 millions de Syriens ont besoin d'aide aujourd'hui, ce n'est pas à cause des inondations, mais à cause d'un conflit dévastateur, qui en est à sa quatorzième année et que les pays occidentaux alimentent pour des raisons politiques. Les destructions massives durant toutes ces années de crise, les sanctions unilatérales illégales et étouffantes, ainsi que le pillage des ressources naturelles syriennes par les forces d'occupation américaines, sont autant de sujets que le système des Nations Unies aurait dû aborder avec plus d'audace. M. Pedersen a mentionné aujourd'hui l'application des sanctions avec un zèle excessif, mais cette question doit faire l'objet d'un débat distinct.

Nous sommes préoccupés par l'extrême politisation du dossier humanitaire, qui se manifeste, entre autres, par un niveau de financement plus faible que jamais du plan d'aide humanitaire des Nations Unies pour la Syrie. Comme nous l'a dit aujourd'hui M. Griffiths, les chiffres sont dérisoires. À ce jour, seuls 9 % des fonds nécessaires ont été mobilisés. Ce n'est évidemment pas assez pour couvrir ne serait-ce que les besoins élémentaires des Syriens, sans parler des programmes de relèvement rapide, qui sont tenus à l'écart du programme humanitaire par les pays occidentaux. Les organismes des Nations Unies eux-mêmes ne sont pas pressés de s'engager à grande échelle. La directive interne du Secrétariat, intitulée « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies en Syrie », en est la preuve honteuse. En effet, elle interdit expressément aux organismes des Nations Unies sur le terrain de participer aux efforts de reconstruction.

La huitième conférence pseudo-humanitaire qui s'est tenue récemment à Bruxelles n'est rien d'autre qu'une nouvelle démonstration de l'hypocrisie de l'Occident collectif. Ces manifestations, organisées sans la participation des autorités syriennes légitimes, se sont depuis longtemps transformées en rassemblements d'individus partageant les mêmes idées qui, sous le couvert de messages d'aide et de sollicitude, continuent d'utiliser le dossier humanitaire à leurs propres fins pour porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Les organisateurs affirment du bout des lèvres qu'ils veulent aider les Syriens et avancent des chiffres concernant les contributions, mais tous leurs efforts ne visent en réalité qu'à confiner les réfugiés dans les pays voisins de la Syrie, empêchant ainsi le flux de migrants vers l'Europe ou leur retour dans leur pays d'origine. Par ailleurs, nous avons été surpris que, à la veille de la conférence de Bruxelles, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ait « rappelé » à toutes les missions diplomatiques à New York et à Genève l'importance de participer à ce rassemblement. Nous aimerions savoir ce que signifie ce « rappel ». Faut-il y voir un signe que l'OCHA a décidé de se présenter comme un des organisateurs de cette conférence ? Ce rappel a-t-il également été adressé aux pays qui n'avaient pas été invités à l'événement ?

Pour en revenir aux réfugiés, nous souhaitons une fois de plus appeler l'attention sur le fait que le but de l'aide ne doit pas être de faire en sorte que les Syriens restent encore plus longtemps dans les pays d'accueil, mais plutôt de les encourager à rentrer dans leur pays d'origine. C'est pourquoi les programmes d'aide internationale doivent être concentrés en Syrie. Il existe des zones sûres qui nécessitent des mesures simples pour améliorer les infrastructures, des mesures qui sont tout à fait à la portée de l'ONU. Toutes les conditions préalables à une telle entreprise sont réunies. Les autorités syriennes, faisant montre de bonne volonté et d'un comportement responsable, continuent de renouveler l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage à la frontière avec la Türkiye et de faciliter la coordination des demandes et des missions de l'ONU. Le mécanisme d'acheminement à travers les lignes de front montre également des signes de vie. Il importe à présent d'assurer l'acheminement de l'aide et d'organiser la coordination sur le terrain en étroite collaboration avec Damas, en recourant à toutes les modalités disponibles.

La promotion, aux États-Unis, d'un nouveau projet de loi sur des sanctions inhumaines, la Loi contre la normalisation des relations avec le régime d'Al-Assad,

nous préoccupe vivement car, si elle est adoptée, ce sont une fois de plus les citoyens syriens les plus démunis qui en seront les premières victimes. Dans ce contexte, la publication d'un rapport spécial de l'ONU sur les conséquences des sanctions sur les activités humanitaires en Syrie reste nécessaire. Nous tenons une nouvelle fois à rappeler que l'établissement et la publication de tels rapports, que cela plaise ou non aux donateurs, relèvent de la responsabilité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, comme il découle directement de la résolution 58/198 de l'Assemblée générale, intitulée « Mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement ».

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et l'Envoyé spécial Pedersen de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie, qui n'incitent guère à l'optimisme. Je saisis également cette occasion pour remercier M. Griffiths. Comme nous l'avons entendu, il s'agit de son dernier exposé en présentiel sur la Syrie et, comme nous le savons, il envisage de prendre sa retraite. Je tiens donc à le remercier sincèrement de son travail remarquable en tant que Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que de son engagement et de tous les efforts qu'il a déployés dans le monde entier. C'est une figure humanitaire extraordinaire, dont l'absence se fera cruellement sentir dans cette salle. Je le remercie vivement.

Les États-Unis restent engagés en faveur de la fourniture, par l'ONU, d'une aide humanitaire en Syrie, y compris à travers les frontières et les lignes de front. À la conférence de Bruxelles de lundi, nous avons annoncé une contribution de 593 millions de dollars à cette fin. Dans le même temps, nous avons clairement indiqué que le renouvellement des autorisations d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï pour trois mois ne constitue pas une approche viable en vue de faire face à l'ampleur des besoins humanitaires en Syrie. Nous renouvelons notre appel au régime syrien pour qu'il accorde à l'ONU un accès à long terme via le point de passage de Bab el-Haoua, bien avant que l'autorisation de six mois n'expire en juillet. On ne peut pas laisser les Syriens dans l'expectative chaque fois, au bout de quelques mois.

En outre, nous devons appeler l'attention sur la situation désespérée dans le camp de déplacés de Roukban, dans le sud-est de la Syrie. Depuis des années, le régime et ses soutiens russes font obstacle à toutes les tentatives

de l'ONU de fournir de l'aide aux milliers de civils vivant à Roukban. Aujourd'hui, le régime sévit contre les opérateurs commerciaux qui constituent la principale source d'approvisionnement de Roukban en nourriture, en médicaments de base et en autres produits de première nécessité. Les informations en provenance de Roukban indiquent que la nourriture pourrait venir à manquer dans les prochains jours. Rien ne justifie que le régime et la Russie empêchent l'aide humanitaire de parvenir aux civils dans le besoin. Il n'y a aucune justification à cela. Le régime doit immédiatement faire droit aux demandes d'accès de l'ONU et cesser d'empêcher l'aide de parvenir aux personnes qui en ont désespérément besoin.

Compte tenu de la situation humanitaire désastreuse en Syrie, des violations des droits humains et de l'impunité pour les crimes et les exactions commis par le régime, il n'est pas étonnant que les réfugiés syriens pensent, dans leur grande majorité, qu'ils ne peuvent pas retourner dans leur pays. Nous remercions les pays de la région qui continuent de protéger les réfugiés syriens, et nous encourageons tous les pays qui les accueillent à respecter le principe du non-refoulement. Il est clair que le régime syrien n'a pas créé les conditions nécessaires à des retours librement consentis, en toute sécurité et dans la dignité. Il n'a toujours pas garanti l'accès humanitaire ni mis fin à ses pratiques de disparitions, de détentions injustes, de tortures et de meurtres. Il n'a toujours pas donné d'informations sur le sort des personnes portées disparues ni mis un terme à la conscription obligatoire. Et il ne respecte toujours pas les droits liés au logement, à la terre et à la propriété.

Outre ces préoccupations humanitaires et relatives aux droits humains, la situation politique en Syrie reste intenable. Nous notons que la déclaration de Bahreïn affirme la nécessité de mettre fin à la crise syrienne conformément à la résolution 2254 (2015). Nous partageons certainement l'inquiétude que le Secrétaire général Guterres a récemment exprimée aux dirigeants arabes au sujet des souffrances du peuple syrien. Et nous appelons les membres du Conseil à faire pression sur le régime pour qu'il prenne des mesures concrètes afin de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015).

Cela dit, avant le Sommet de la Ligue des États arabes de l'année dernière, les États-Unis avaient exprimé leur conviction qu'inviter Al-Assad à s'asseoir à la même table que les autres dirigeants de la région n'aidait en rien le peuple syrien et ne mettrait pas fin au conflit qui dure depuis plus de 10 ans. Nous continuons de douter que le dialogue noué par la Ligue des États arabes avec le

régime syrien aura les effets escomptés. Cependant, nous continuons d'exhorter les acteurs qui échangent avec le régime à le faire aux fins de la réalisation des objectifs de la résolution 2254 (2015).

Pour leur part, les États-Unis continueront d'appuyer les efforts visant à tenir le régime d'Al-Assad pour responsable de ses atrocités et continueront à montrer la voie en fournissant une assistance au peuple syrien.

Treize ans après le début du conflit, il est grand temps que le régime mette fin à son intransigeance et collabore véritablement avec l'opposition afin de parvenir à un accord sur la voie à suivre pour toute la Syrie. Et je pense que prendre de nouveau part aux travaux de la Commission constitutionnelle serait un bon point de départ. En l'absence de progrès authentiques et durables vers un règlement politique du conflit, nous ne pouvons envisager de lever les sanctions imposées par les États-Unis.

Je voudrais réaffirmer la préoccupation des États-Unis quant au fait que le régime syrien a permis à des milices alliées à l'Iran d'opérer sur son territoire alors même que l'Iran continue de fournir à ces milices des systèmes d'armes sophistiqués, ainsi qu'un appui en matière de renseignement, sur le plan financier et en matière de formation. Les mandataires et partenaires militants de l'Iran ne cherchent qu'à promouvoir leurs objectifs de déstabilisation, et il est clair que le peuple syrien voit de plus en plus d'un mauvais œil leur présence.

Les États-Unis continueront à travailler avec leurs partenaires diplomatiques pour empêcher une nouvelle escalade en Syrie et dans les pays voisins. Et nous continuerons à demander avec insistance une aide humanitaire soutenue et un règlement politique durable du conflit, afin de donner au peuple syrien un avant-goût de la démocratie, de la stabilité et de la liberté qu'il mérite.

Et je voudrais dire à mon collègue russe qu'on ne lance pas de pierre quand on vit dans une maison de verre. La Russie mène une guerre non provoquée en Ukraine, contre le peuple ukrainien et le représentant russe vient nous parler ici de paix ? Cela reflète clairement l'engagement, ou plutôt le manque d'engagement de la Russie, ainsi que ses fausses préoccupations humanitaires.

Enfin, je voudrais vraiment poser une question au sujet de l'attachement de la Fédération de Russie à la Syrie. Quelle a été la contribution de la Fédération de Russie aux besoins humanitaires de la Syrie, ou à ses besoins en matière de relèvement, dont le représentant russe parle avec tant d'insistance ? Ne parlons pas d'hypocrisie dans cette salle.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et bien entendu aussi le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de leurs présentations, et surtout, de leur engagement. Et comme il s'agit d'une des dernières séances, ou de la dernière séance en personne au Conseil de sécurité, de M. Griffiths, je tiens à le remercier très sincèrement, au nom de mon pays, pour l'ensemble de ses engagements humanitaires, et plus particulièrement en ce qui concerne la Syrie. Personnellement, j'ai eu la chance de travailler avec Martin Griffiths dans le cadre de plusieurs fonctions, mais particulièrement intensément au cours de l'année et demie écoulée, sur la Syrie, et donc je peux dire que j'apprécie énormément tout le travail qu'on a pu réaliser ensemble, après le tremblement de terre, après le veto regrettable (voir S/PV.9371), et donc je le remercie. Il a toujours encouragé le Conseil à agir pour l'humanité et en défense des plus démunis. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour les prochaines étapes. Je ne peux pas imaginer que ce soit vraiment la retraite. Mais en tout cas, je remercie encore une fois Martin Griffiths.

Avec l'Envoyé spécial, la Suisse reste très préoccupée par l'absence de progrès en vue d'une solution politique en Syrie, en particulier concernant la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) et l'approche « pas à pas » proposée par l'Envoyé spécial. Il est regrettable que l'élan pour relancer un processus politique viable et un dialogue entre les acteurs régionaux, initié au lendemain des tremblements de terre tragiques de février 2023, se soit essoufflé. C'était vraiment une chance qu'on avait espéré pouvoir saisir. À cet égard, nous continuerons à être prêts à mettre à disposition nos bons offices à Genève, pour toutes initiatives ou tous pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU. Le plus important est pourtant l'urgence d'une solution politique en Syrie, en conformité avec la résolution 2254 (2015).

La mise en place d'un cessez-le-feu au niveau national est un jalon fondamental de la résolution pour consolider la paix. Au vu des hostilités qui continuent de toucher diverses parties du pays, un tel cessez-le-feu est plus que jamais nécessaire et urgent. Et pour ce faire, le territoire syrien doit également être préservé d'une extension du conflit au Proche-Orient.

En vue d'une paix durable, la Suisse continuera d'épauler le travail de l'ONU et des organisations de la société civile afin que les violations graves du droit

international commises depuis 2011 ne restent pas impunies. Car il ne peut y avoir de paix sans justice en Syrie.

Qu'il me soit permis de dire encore quelques mots sur la partie humanitaire.

Au cours de l'année écoulée, la situation humanitaire en Syrie s'est encore détériorée, et la violence armée a continué à travers le pays. La Suisse réitère son appel à toutes les parties à respecter leurs obligations conformément au droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles ainsi que l'accès humanitaire. À ce propos, il est à saluer que l'autorisation pour l'ONU d'utiliser les passages de Bab el-Salam et de Raï a été renouvelée pour trois mois, et nous sommes très reconnaissants de cela. Les acteurs et actrices humanitaires ont néanmoins besoin d'une plus grande prévisibilité pour planifier leurs activités, de surcroît avec des ressources de plus en plus réduites. L'accès humanitaire ne doit jamais être limité dans le temps. Nous rappelons que toutes les modalités de l'aide, y compris l'aide transfrontalière et celle fournie à travers les lignes de front, sont nécessaires pour répondre aux besoins énormes dans le pays. L'autorisation et la facilitation d'un passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire vers les populations dans le besoin est une obligation de droit international humanitaire, qui incombe non seulement à toutes les parties au conflit, mais aussi à tous les États.

Il y a 16,7 millions de personnes en Syrie qui ont besoin d'aide humanitaire, dont près de 13 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire. Alors que les ressources financières diminuent et que les besoins augmentent dans l'ensemble de la Syrie, la réponse de la communauté internationale ne doit pas se limiter à l'aide humanitaire d'urgence. Une action humanitaire plus durable, y compris des projets de rétablissement précoce, est essentielle pour accroître la résilience des populations et améliorer leurs conditions de vie et leur donner une perspective, y inclus économique.

Nous savons que les conséquences de la crise syrienne pèsent sur les pays de la région. C'est pourquoi, lors de la Conférence de Bruxelles, la Suisse s'est engagée à verser plus de 65 millions de dollars pour l'année en cours en faveur des populations dans le besoin en Syrie et dans la région. Et nous allons tenir ces promesses.

En dépit des nombreux contextes humanitaires qui se détériorent, nous ne pouvons oublier le sort du peuple syrien. Mais il est clair que, pour pouvoir répondre à ses besoins humanitaires, il faudra une solution politique.

J'aimerais dire à l'Envoyé spécial, en répondant à son dernier vœu, que nous allons certainement travailler avec lui sur cette voie.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana.

Nous remercions M. Pedersen et M. Griffiths de leurs exposés précieux. Nous saluons les efforts inlassables qu'ils déploient, malgré d'innombrables difficultés, pour mettre fin à la crise syrienne et atténuer les souffrances du peuple syrien. Je souhaite par ailleurs un prompt rétablissement à M. Griffiths. La communauté internationale, le Conseil de sécurité et l'ONU ont besoin de personnes talentueuses comme lui qui se dévouent à la cause de l'humanité.

Depuis notre dernière séance sur cette question (voir S/PV.9618), tous les indicateurs, y compris dans les domaines politique, humanitaire, économique et de la sécurité, ont continué de se détériorer en Syrie. Malgré les doutes que suscite l'incapacité des parties à parvenir à un règlement politique, il est encore possible de relancer le processus.

Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana souhaitent formuler plusieurs recommandations.

Premièrement, les parties au conflit doivent s'engager à faire en sorte que la Commission constitutionnelle reprenne ses travaux. L'accord sur la tenue de la neuvième session doit être respecté. Il est indispensable de réaliser des progrès sur le plan politique pour régler la multitude de questions en suspens. Nous appelons toutes les parties à collaborer de manière constructive pour trouver une solution politique garantissant l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie.

Deuxièmement, nous demandons à tous les pays qui accueillent des réfugiés de respecter le droit international, en particulier le droit international des réfugiés. Il faut créer les conditions nécessaires afin de faciliter le retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés syriens dans leurs foyers.

Troisièmement, nous renouvelons notre appel en faveur d'un processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous exprimons donc notre ferme appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial

et encourageons les parties au conflit à participer à son initiative de renforcement de la confiance.

Quatrièmement, nous condamnons fermement la violation de la souveraineté de la Syrie et appelons toutes les parties à s'abstenir de toute action susceptible de déclencher une nouvelle escalade dans la région. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana craignent vivement une aggravation de la situation ou une erreur d'appréciation liée au conflit à Gaza, ainsi que par les conséquences que cela pourrait avoir sur la stabilité et la paix en Syrie et dans l'ensemble de la région.

Après plus de 13 ans de crise, les besoins humanitaires de la Syrie et du peuple syrien ne cessent de croître en raison du conflit, de la récession économique et des sanctions unilatérales imposées à ce pays. Nous regrettons que le plan de réponse humanitaire 2023 ne soit actuellement financé qu'à hauteur de 21 %. L'absence de financement adéquat a perturbé les activités humanitaires, alors que 13 millions de Syriens ont besoin d'une aide vitale. Nous nous félicitons de l'organisation de la huitième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue le 27 mai, et nous demandons à tous les donateurs de respecter leurs engagements.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent l'importance de la vision du Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant les projets de relèvement rapide et appellent toutes les parties à collaborer avec le système des Nations Unies pour en assurer la réussite. L'économie syrienne doit également se redresser. Les Syriens ne peuvent pas compter uniquement sur la générosité des donateurs et sur l'aide humanitaire. Les sanctions économiques doivent être levées.

Le Guyana, le Mozambique, la Sierra Leone et l'Algérie appellent à l'instauration d'un véritable processus politique qui s'attaque à tous les défis auxquels la Syrie est confrontée aujourd'hui et qui aide le peuple syrien à répondre à ses aspirations légitimes. Tous les efforts doivent être orientés vers la réalisation de cet objectif plutôt que vers la satisfaction d'intérêts et de calculs politiques étroits. Après toutes ces années de souffrance, nous le devons au peuple syrien.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Pedersen et M. Griffiths pour leurs interventions et je voudrais à mon tour saluer très amicalement Martin Griffiths pour tout ce qu'il a fait, évidemment, sur le dossier syrien, mais de manière plus générale pour sa contribution extraordinaire

à l'activité des Nations Unies toutes ces dernières années. Qu'il me soit permis de revenir sur trois points.

Il est regrettable, tout d'abord, que le régime de Damas persiste à bloquer toute avancée du processus politique mené dans le cadre de la résolution 2254 (2015). C'est ce cadre que la communauté internationale se tient prête à explorer, avec le régime syrien, ainsi que toutes les perspectives susceptibles de ramener la stabilité en Syrie. La situation dans ce pays déstabilise la région : Daech est en phase de résurgence et la multiplication des trafics de drogue – pour certains organisés par le régime – compromet la sécurité régionale. Nous appelons donc Damas à reconsidérer sa politique d'obstruction. Une paix juste et durable en Syrie passe par une solution politique fondée sur la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Nous soutenons à ce titre les efforts de M. Pedersen pour parvenir à la mise en œuvre de tous les aspects de cette résolution. C'est à la condition de progrès tangibles que les sanctions pourront être levées et que nous pourrions financer la reconstruction.

Deuxièmement, la situation des réfugiés syriens dans la région demeure alarmante. La France exprime son soutien aux pays qui les accueillent, en particulier la Türkiye, la Jordanie et le Liban. L'Union européenne vient d'annoncer un plan de soutien au Liban de 1 milliard d'euros. Nous devons apporter un soutien particulier au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans les pays voisins. Les réfugiés syriens doivent être protégés où qu'ils se trouvent. Dans le même temps, nous souhaitons que les réfugiés qui le souhaitent puissent revenir dans leur pays, dans des conditions sûres et dignes. Nous poursuivrons donc nos travaux avec le HCR pour amener le régime syrien à créer les conditions d'un tel retour, et également pour alléger le fardeau qui pèse sur les pays d'accueil. Il est à cet égard essentiel que Damas revoie son approche.

Troisièmement, la situation humanitaire n'a cessé de se dégrader. Le renouvellement des autorisations pour les deux points de passage de Bab el-Salam et Raaï le 13 mai est une bonne nouvelle, tout comme la conclusion d'une mission à travers les lignes de front vers la station de pompage d'Alouk. Il est essentiel de pouvoir acheminer l'aide par toutes les voies possibles. Les financements restent cependant très en deçà des besoins. Nous devons rester mobilisés. C'était tout l'esprit de la huitième conférence pour la Syrie, qui s'est tenue à Bruxelles, ce lundi, et qui a permis de collecter 5 milliards d'euros. La France, pour sa part, a annoncé une nouvelle contribution

de 300 millions d'euros, dont 150 millions de dons, pour 2024.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je voudrais moi aussi remercier tout particulièrement M. Griffiths de son dévouement et de son travail inlassable sur les questions humanitaires syriennes. Ma délégation souhaite en outre réaffirmer son plein soutien à l'Envoyé spécial pour ses efforts de tous les instants en vue de faire avancer le processus politique syrien.

Toutefois, il est regrettable que nous n'assistions à aucun progrès sur le front de la sécurité et du processus politique en Syrie. Le nord-ouest et le nord-est sont le théâtre d'un conflit armé actif. Daech poursuit ses attaques dans le pays. Les échanges de tirs intenses qui ont eu lieu récemment au-dessus du plateau du Golan sont venus aggraver les préoccupations en matière de sécurité et démontrent que la Syrie conserve sa propre dynamique de conflit à l'intérieur de son territoire. Outre ces facteurs internes, des questions externes telles que la catastrophe à Gaza et les tensions le long de la Ligne bleue risquent d'entraîner une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité en Syrie. Surtout, aucun pays de la région n'est à l'abri d'un éventuel débordement tant que le conflit à Gaza n'aura pas été réglé.

Il est également regrettable qu'aucun progrès concret n'ait été constaté jusqu'à présent en ce qui concerne la situation politique. Cependant, la proposition que vient de faire l'Envoyé spécial concernant la tenue d'une session à Genève pour assurer la transition en amont de la Commission constitutionnelle pourrait être un bon point de départ pour la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Ma délégation continue d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial et estime que la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle pourrait conduire à un processus politique inclusif dirigé par les Syriens, qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, comme indiqué dans la résolution 2254 (2015).

La situation économique et humanitaire en Syrie ne cesse de se dégrader. Le dysfonctionnement de l'économie syrienne, qui est presque en ruine, et les vagues de chaleur et tempêtes intenses que connaît le pays en été ne font qu'aggraver la situation. Comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Griffiths dans son exposé, l'aide humanitaire destinée à la Syrie est sérieusement sous-financée. En même temps, il est indéniable que c'est la situation politique actuelle en Syrie qui fait obstacle

à l'accès à l'aide humanitaire et expose les travailleurs humanitaires à des risques constants. À cet égard, la dynamique politique ne doit pas entraver les efforts visant à assurer le fonctionnement des opérations transfrontières afin que la population syrienne puisse continuer à bénéficier de services de santé, de nutrition, de protection, d'éducation et d'autres services essentiels.

Il est à la fois urgent et nécessaire de sortir de ce cercle vicieux. Toutes les parties prenantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, doivent faire preuve de pragmatisme, de réalisme et de tolérance mutuelle afin de catalyser les progrès dans cette direction. Dans cette optique, nous considérons qu'une avancée telle que la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle peut changer la donne et créer un véritable élan pour aller de l'avant. Enfin, je tiens à rappeler qu'une approche globale est à la fois conforme à la résolution 2254 (2015) et fondée sur les aspirations de la communauté internationale, y compris celles du peuple syrien qui souffre depuis longtemps.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. À cette occasion, Malte remercie sincèrement M. Griffiths de son leadership exceptionnel et de son approche de l'action humanitaire axée sur les principes, qui nous a guidés en ces temps de besoins humanitaires mondiaux.

La crise humanitaire en Syrie se poursuit sans relâche. La faim continue de frapper des millions de personnes, alors que nous constatons une augmentation de la malnutrition dans les provinces de Homs, de Hama et d'Alep, ainsi que des pénuries d'eau dans les faubourgs d'Alep. L'économie syrienne est en chute libre et la livre syrienne continue de s'effondrer. L'inflation a érodé le modeste pouvoir d'achat dont dépendaient certains Syriens pour survivre. La crise en mer Rouge a entraîné une hausse des coûts du transport maritime, les marchandises arrivant en Syrie plus tard et à des prix plus élevés qu'auparavant. Ces facteurs, ainsi que les 14 années de conflit en Syrie, ont rendu la population plus vulnérable face aux chocs climatiques. Les fortes inondations des mois d'hiver et la sécheresse de l'été aggravent les besoins humanitaires. Elles érodent la résilience de communautés déjà fragiles et se manifestent par des crises de santé publique et des épidémies de maladies transmissibles telles que le choléra.

Comme Malte l'a rappelé à de nombreuses reprises, la Syrie reste le théâtre d'une grave situation de crise pour la protection des civils, les effets du conflit prolongé étant

particulièrement ressentis par les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les menaces croissantes en matière de sécurité dans le nord-ouest ont entraîné la suspension des services de nombreux centres de soins obstétricaux d'urgence et de soins aux nouveau-nés. La violence fondée sur le genre demeure omniprésente et le mariage des enfants est en augmentation. Dans ce contexte, Malte a salué la prorogation de l'autorisation d'utiliser les points de passage de la frontière de Bab el-Salam et de Raaï au début du mois. Nous réaffirmons cependant que toutes les modalités d'aide doivent être maintenues tant qu'elles seront nécessaires. La facilitation de l'aide humanitaire vitale ne doit jamais faire partie des négociations politiques. Il faut en outre accroître l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, le financement des projets de relèvement précoce, des moyens de subsistance et des programmes de résilience, ainsi que les ressources destinées au plan d'aide humanitaire pour la Syrie pour 2024. Nous nous félicitons des résultats de la huitième conférence de Bruxelles, qui s'est achevée en début de semaine, et des engagements qui y ont été pris de verser quelque 8,1 milliards de dollars sous forme de dons et de prêts aux Syriens.

En ce qui concerne l'aspect politique, Malte salue le travail de l'Envoyé spécial qui s'efforce d'obtenir la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle. Nous restons toutefois profondément déçus par le manque de coopération de Damas. L'heure est venue de mettre de côté les désaccords concernant l'endroit où elles auront lieu et de programmer, et tenir, le prochain cycle de réunions de la Commission. Le statu quo n'est pas tenable. Des mesures concrètes, vérifiables, réciproques et progressives peuvent permettre de sortir de l'impasse politique et d'amorcer des progrès. Avancer sur la question des personnes disparues et détenues arbitrairement sera une preuve de bonne volonté et incarnera un effort de bonne foi pour parvenir à régler le conflit. Améliorer la protection et la sûreté des personnes qui reviennent est également impératif, en particulier pour créer les conditions propices à un retour sûr, volontaire et digne des réfugiés. Les droits des réfugiés syriens doivent être préservés.

Il est désormais plus essentiel que jamais de s'employer à promouvoir et appliquer les stratégies politiques et humanitaires requises pour que ni les souffrances du peuple syrien, ni la situation de millions de personnes ayant désespérément besoin d'aide ne s'aggravent davantage. Après 14 années de conflit, il est indispensable d'en régler les causes profondes et les facteurs, avec fermeté et sincérité. Comme vient de le dire le Secrétaire général

adjoint Griffiths, nous ne pouvons pas attendre le prochain cataclysme pour que le bien commun parvienne enfin à trancher le nœud gordien politique. Il n'y a plus de temps à perdre.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) :

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Je tiens à mon tour, au nom de mon pays, à remercier sincèrement M. Griffiths de tout le travail accompli en tant que Coordonnateur des secours d'urgence, notamment en Syrie.

La Slovénie reste vivement préoccupée par la spirale de violence persistante au Moyen-Orient. Il faut en sortir avant que toute la région ne sombre dans une situation totalement incontrôlable. Nous abondons dans le sens de l'Envoyé spécial, qui a déclaré qu'en Syrie, « [i]l ne s'agit pas d'un conflit gelé, et ses effets ne sont pas ressentis uniquement en Syrie » (S/PV.9618, p. 2). Nous appelons de nouveau tous les acteurs de Syrie et de la région, ainsi que ceux dotés d'une influence sur les parties au conflit, à exercer la plus grande retenue, à promouvoir la désescalade et à respecter le droit international, en particulier le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme.

Je voudrais faire les trois observations suivantes. Premièrement, nous exhortons tous les acteurs à agir de bonne foi et à nouer, sans délai ni excuse, un dialogue de fond avec l'Envoyé spécial pour relancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. La participation pleine, égale et véritable de toutes les Syriennes à ce processus, en toute sécurité, est extrêmement importante. Comme nous l'avons déjà dit, il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Syrie, et seule la reprise d'un processus politique crédible et viable, conforme à la résolution 2254 (2015), peut conduire à un cessez-le-feu national ô combien nécessaire. L'Envoyé spécial peut compter sur notre plein appui à cet égard.

Deuxièmement, la reprise du processus politique est tout aussi incontournable pour inverser la tragique spirale humanitaire et économique en Syrie. L'exposé présenté aujourd'hui par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a une nouvelle fois confirmé à quel point la situation sur place est grave et combien un surplus d'aide est urgent. L'accès à la nourriture, à une eau sûre, aux soins de santé, aux services nutritionnels et aux écoles, et la protection des populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, requiert une intervention au plus vite. Malheureusement, la Syrie est également un exemple des effets conjugués du climat et du lien entre action humanitaire et développement.

Nous y avons constaté les conséquences dévastatrices des récentes inondations et nous anticipons avec inquiétude les effets néfastes qu'engendreront les canicules et la pénurie d'eau cet été. Des efforts, dans le cadre du relèvement rapide, pour renforcer la résilience de la population face aux phénomènes météorologiques extrêmes seront cruciaux pour limiter l'ampleur des dommages attendus.

Nous encourageons tous les pays non seulement à réclamer davantage d'aide indispensable pour la Syrie, mais aussi à honorer les contributions annoncées afin d'éviter que d'autres programmes et activités humanitaires soient interrompus. C'est ainsi que, à la huitième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, l'Union européenne s'est, comme certains orateurs l'ont déjà mentionné, engagée à verser plus de 2 milliards d'euros pour 2024 et 2025. Cette aide permettra de soutenir les Syriens, tant dans le pays que dans les pays voisins, ainsi que les communautés qui les accueillent en Türkiye, au Liban, en Jordanie et en Iraq. Compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires, nous redisons qu'il importe de garantir un acheminement durable, prévisible et efficient de l'aide, aussi bien transfrontière qu'à travers les lignes de front, dans toute la Syrie et aussi longtemps que nécessaire. Nous réaffirmons que toutes les parties doivent permettre et faciliter le passage rapide, sans entrave et en toute sécurité de l'aide humanitaire vers, et via, les zones qu'elles contrôlent. Nous insistons sur le rôle des travailleurs humanitaires, qui doivent pouvoir travailler en toute sécurité. L'application des résolutions du Conseil de sécurité et le plein respect du droit international sont donc des facteurs clefs pour remédier à la catastrophe humanitaire.

Troisièmement, progresser sur le volet politique serait favorable à l'établissement d'un environnement propice au retour des réfugiés et des déplacés. Les conditions nécessaires à leur retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, ne sont pas encore réunies. Nous exhortons le Gouvernement syrien à faire sa part d'efforts pour remédier efficacement aux causes profondes de cette situation et créer l'environnement qui permettrait à ces personnes de rentrer volontairement dans leur pays, en toute sécurité et dans la dignité. Nous rendons hommage aux pays voisins de la Syrie qui accueillent un grand nombre de réfugiés syriens depuis plus d'une décennie tout en affrontant leurs propres difficultés, notamment économiques, et nous les encourageons à continuer. Toutefois, nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de graves violations et abus des droits humains des réfugiés syriens dans certains de ces pays, notamment les cas de détention arbitraire, de torture et de déportation

forcée, laquelle enfreint le principe de non-refoulement inscrit dans le droit international. C'est inacceptable et il faut y mettre un terme, y compris en veillant à ce que les auteurs en répondent et soient traduits en justice.

Enfin, le peuple syrien a assez souffert. Le statu quo ne sert pas les intérêts du peuple syrien, et il ne devrait pas non plus servir ceux du Gouvernement syrien. Il est grand temps de redynamiser le processus politique. C'est indispensable pour avancer vers un cessez-le-feu à l'échelle nationale, dont les Syriens, et toute la région, ont tant besoin.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Je profite de cette occasion pour renouveler nos remerciements et nos meilleurs vœux à l'endroit du Secrétaire général adjoint Griffiths.

La Chine a toujours été très favorable à un règlement politique de la question syrienne, via un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens et fondé sur l'action de l'Envoyé spécial Pedersen, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous saluons la tenue de la trente-troisième session du Conseil de la Ligue des États arabes et attendons avec intérêt une communication et une coopération accrues entre la Ligue, les pays de la région et le Gouvernement syrien, ce qui contribuera constructivement à promouvoir une solution politique. Nous appuyons les mesures nécessaires qu'a prises le Gouvernement syrien pour lutter contre le terrorisme et appelons la communauté internationale à cesser d'appliquer deux poids, deux mesures et à faire preuve de tolérance zéro à l'égard du terrorisme sous toutes ses formes en Syrie, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité.

La Chine est profondément préoccupée par la poursuite des frappes aériennes israéliennes sur le territoire syrien. Les parties doivent faire preuve de retenue et éviter d'attiser les tensions, et les puissances extraterritoriales concernées doivent œuvrer dans un esprit constructif pour contribuer à décriper la situation dans la région.

La situation humanitaire en Syrie reste grave. La communauté internationale doit revoir à la hausse l'aide humanitaire accordée à la Syrie et veiller à ce que les projets de relèvement rapide dans toute la Syrie bénéficient d'un soutien financier non préaffecté et suffisant. Au cours de l'année écoulée, l'ONU et le Gouvernement syrien ont maintenu une communication efficace et harmonieuse, et l'autorisation d'utiliser les points de passage pour les opérations de secours transfrontières a

été prorogée à plusieurs reprises. La Chine appelle les parties concernées à coopérer activement afin d'enregistrer aussi des progrès dans les efforts de secours par-delà les lignes de front.

Les sanctions unilatérales et le pillage des ressources entravent depuis longtemps la reprise économique de la Syrie, son développement social et la préservation des moyens de subsistance de la population. Il faut y mettre un terme sans délai. Nous comptons sur les organismes humanitaires de l'ONU, notamment le Bureau du Coordonnateur résident, pour se pencher sérieusement sur l'incidence négative qu'ont les mesures coercitives unilatérales sur la situation humanitaire en Syrie et en rendre compte au Conseil de sécurité en temps opportun. Nous exhortons les forces étrangères à mettre immédiatement fin à leur présence militaire illégale en Syrie.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Pedersen et, bien évidemment, M. Martin Griffiths, qui représente le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), des informations qu'ils nous ont fournies. Je saisis également cette occasion pour remercier M. Griffiths du temps qu'il a passé à la tête de l'OCHA, de son esprit humanitaire et du leadership dont il a fait preuve.

Comme cela a été dit et répété au cours des derniers mois, la principale préoccupation concernant la Syrie est l'escalade de la violence résultant de l'intensité du conflit dans la région. L'Équateur appelle à nouveau les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à renouer un dialogue politique durable, seule façon de contrer les effets déstabilisateurs du conflit sur la paix et la sécurité dans la région. Le seul moyen d'atteindre l'idéal d'une Syrie prospère, stable et pacifique, conformément à la résolution 2254 (2015), est de faire preuve d'une véritable volonté de désamorcer le conflit, de rétablir la confiance et de revenir sur la voie de la négociation politique et du dialogue. C'est pourquoi l'Envoyé spécial Pedersen doit poursuivre ses efforts pour permettre la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, mettre en place des mesures de confiance ou définir d'autres initiatives à même de déboucher sur une solution politique durable à la crise syrienne.

Face à l'intensification des hostilités, la situation humanitaire en Syrie continue de se détériorer. Au cours du mois dernier, les équipes de l'ONU ont recensé des morts, des blessés parmi les civils et des dommages causés aux structures qui fournissent l'aide humanitaire. L'OCHA signale que 16,7 millions de personnes, soit 70 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire pour

survivre. Par ailleurs, selon le Programme alimentaire mondial, le nombre de cas de malnutrition infantile a triplé depuis le début de l'année et 13 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays. L'Équateur est préoccupé par la situation de millions de Syriens qui ont été déplacés de force et par la vulnérabilité extrême à laquelle sont exposées les femmes et les filles, alors que l'espoir d'un retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité s'amenuise en raison de l'impasse politique. L'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne doit progresser dans ses activités afin de fournir des réponses concernant le sort de plus de 100 000 personnes portées disparues. Je réaffirme la nécessité de renforcer la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le cadre d'une approche régionale et concertée.

Enfin, il est impératif de garantir un accès inconditionnel à l'aide humanitaire via les points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï, sachant que les autorisations accordées pour leur utilisation expireront en juillet et en août.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs précieux exposés et de leurs efforts inlassables. Je voudrais me joindre aux autres membres du Conseil de sécurité pour remercier sincèrement M. Griffiths en personne, même si nous aurons peut-être une autre occasion de le remercier en ligne. Aujourd'hui, malheureusement, le monde a grand besoin du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, mais nous avons fort heureusement pu compter sur lui pour le diriger. Je lui en suis reconnaissant.

Alors que la crise syrienne entre dans sa quatorzième année, la situation humanitaire a atteint un niveau de gravité sans précédent. Le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter, l'économie continue de se détériorer, les infrastructures de base sont extrêmement fragiles, neuf personnes sur 10 vivent dans la pauvreté et il n'y a aucune perspective de solution politique. Comme le dit souvent l'Envoyé spécial, le statu quo n'est pas tenable et finira par provoquer un embrasement qui risque de déstabiliser davantage la région. Le Japon a poursuivi ses échanges avec le Gouvernement syrien et les autres parties concernées, en reconnaissant l'importance des trois piliers que sont l'avancement du processus politique conformément à la résolution 2254 (2015), la promotion d'un environnement propice au retour des réfugiés et le renforcement de la coopération avec la communauté internationale.

Premièrement, comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, le processus politique est gravement menacé. Nous considérons que le problème fondamental réside dans le manque de confiance entre le Gouvernement syrien et les autres principaux acteurs. À cet égard, le Gouvernement doit participer de manière plus constructive aux efforts en faveur de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, seule plateforme qui permettra à l'opposition de prendre part au processus politique.

Deuxièmement, les conditions d'un retour des réfugiés syriens, librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité, ne sont pas encore réunies. Le mécontentement croissant de certains voisins de la Syrie à l'égard des réfugiés syriens est également très préoccupant. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans les discussions entre le Gouvernement syrien et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à ce sujet. À cette fin, le Japon intensifiera son aide, notamment en apportant un appui aux communautés, afin de contribuer au retour rapide des réfugiés et des déplacés.

Troisièmement, le renforcement de la coopération repose sur la confiance, et il faut toute une série de mesures positives pour instaurer un climat de confiance. Nous nous félicitons que le Gouvernement syrien ait récemment accepté de reconduire l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts de M. Griffiths et de son équipe à cet égard.

En l'absence de progrès sur le plan politique, la lassitude humanitaire s'est installée. Nous devons honorer les contributions annoncées et chercher des moyens plus efficaces d'apporter notre assistance, notamment grâce à une aide au relèvement rapide, comme cela a été souligné récemment à la huitième conférence de Bruxelles. Le Gouvernement syrien doit également prendre de nouvelles mesures, y compris dans le cadre du processus politique, pour que la communauté internationale puisse continuer de renforcer son appui à la Syrie. Pour sa part, le Japon a décidé de fournir une aide supplémentaire au relèvement rapide pour un montant total d'environ 25 millions de dollars cette année. Il s'agit notamment d'une aide en matière de soins médicaux, d'éducation, d'eau et d'assainissement, et se fonde sur une démarche à l'échelle de toute la Syrie dans diverses régions, qu'elles soient ou non sous le contrôle du Gouvernement.

En tant que membre responsable du Conseil, le Japon continue de faire tout son possible en collaborant avec le Gouvernement syrien et les autres parties pour

régler cette longue crise conformément à la résolution 2254 (2015). Le peuple syrien ne mérite rien de moins.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé, et je voudrais tout particulièrement rendre hommage au Secrétaire général adjoint Griffiths pour son leadership et les efforts qu'il a déployés pendant de nombreuses années pour atténuer les souffrances du peuple syrien.

Ce conflit en est à sa quatorzième année. C'est pourquoi je souhaite formuler trois observations générales sur les changements qui s'imposent.

Premièrement, un an après la réadmission de la Syrie à la Ligue des États arabes, nous n'avons pas constaté de véritable changement dans le comportement du régime – qu'il s'agisse des violations des droits humains, de la sécurité des civils ou de la création des conditions propices au retour librement consenti, dans la dignité et en toute sécurité, des réfugiés. De plus, le trafic de Captagon s'est intensifié, menaçant la stabilité de la région, et les attaques de Daech se multiplient. Nous appelons le régime syrien à répondre aux signes positifs de rapprochement de nos partenaires arabes en changeant de comportement.

Deuxièmement, nous avons poursuivi nos efforts pour faire face à la crise humanitaire dévastatrice. Cette semaine, le Royaume-Uni et d'autres donateurs se sont réunis à Bruxelles pour assurer le peuple syrien de leur appui. Le Royaume-Uni est fier de s'être engagé à verser jusqu'à 264 millions de dollars d'aide humanitaire cette année, ce qui porte son financement total à plus de 5 milliards de dollars depuis le début de la crise. Cette aide sera fournie aux communautés de toute la Syrie et prévoit notamment 43,7 millions de dollars en faveur du relèvement rapide. Nous augmentons notre financement humanitaire, et nous appelons les autres à nous emboîter le pas.

Nous demandons également au régime d'accorder un accès transfrontalier aussi longtemps que nécessaire, en fonction des besoins humanitaires. Nous prenons note du renouvellement, ce mois-ci, des autorisations de faire passer l'aide par deux points de passage de la frontière. Toutefois, comme d'autres l'ont dit, ces prolongations à court terme et de dernière minute par le régime signifient que l'accès reste imprévisible. Les besoins étant plus importants que jamais en Syrie, les humanitaires doivent pouvoir accéder aux populations de manière prévisible et efficiente et dans le respect de certains principes. Les trois derniers points de passage de la frontière employés par

l'ONU constituent une planche de salut essentielle, et les organismes humanitaires ont besoin d'un accès sûr pour venir en aide aux populations dans le besoin.

Enfin, la seule solution à long terme pour mettre fin au conflit est le processus politique dirigé par l'ONU, sur la base de la résolution 2254 (2015). Nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial et appelons les parties à coopérer pleinement en vue d'un règlement politique durable en Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Chumakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il serait irrespectueux de laisser sans réponse une question qui nous a été posée directement par la Représentante permanente des États-Unis. Je ne ferai pas de commentaires sur ce qu'elle a dit concernant le fait qu'on ne lance pas de pierre quand on vit dans une maison de verre, et je me concentrerai plutôt sur l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Notre pays travaille activement à la reconstruction de la Syrie, dont la destruction a été provoquée par les agissements des forces armées d'occupation, qui sont présentes illégalement sur le territoire syrien. Une fois de plus, j'insiste sur le fait que les forces armées russes se trouvent en République arabe syrienne à l'invitation de la partie syrienne. Nous fournissons une aide humanitaire à la population de ce pays qui souffre depuis longtemps, via des canaux à la fois bilatéraux et multilatéraux. Nous apportons une assistance, y compris financière, pour la mise en œuvre de programmes de développement. Les Syriens, qui bénéficient de cette aide, sont parfaitement au courant de ces activités. Lorsque l'on fournit une aide, il importe de tenir compte des priorités du bénéficiaire.

Je vais donner quelques exemples. Grâce aux efforts que nous avons déployés en coopération avec les autorités syriennes, à ce jour, plus de 2 millions de citoyens syriens ont pu rentrer chez eux, dont plus de 1 375 000 de déplacés et plus d'un million revenus de l'étranger. Depuis 2020, dans diverses régions du pays, plus de 22 000 installations industrielles et d'intérêt social ont été réparées et mises en service, et 4 000 autres installations sont en cours de reconstruction.

Pour appuyer l'agriculture syrienne, 11 nouvelles fermes coopératives ont été mises en place dans les provinces d'Alep, de Lattaquié, de Tartous, de Deraa et de Soueïda. Des programmes de prêts concessionnels ont été lancés et, dans la province de Deïr el-Zor, nous avons mis

en service une station d'irrigation principale, qui a permis de remettre en exploitation environ 7 500 hectares de terres agricoles. En outre, dans les provinces de Damas, de Deïr el-Zor et de Homs, 921 installations résidentielles sont en cours d'achèvement.

Nous œuvrons également à la préservation du patrimoine culturel et historique de la Syrie. Je fais allusion aux travaux réalisés par le Centre d'archéologie de sauvetage de l'Institut d'histoire de la culture matérielle de l'Académie des sciences de Russie et par la Direction générale des antiquités et des musées de Syrie.

Pour terminer, je voudrais dire que nous appuyons les efforts des autorités syriennes légitimes, que certaines délégations qualifient, hélas, de manière injustifiée, de régime, pour créer les conditions d'une vie pacifique dans le pays, au lieu d'appuyer les terroristes dont les attaques continuent de tuer des civils.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Aldahhak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que l'aimable délégation mozambicaine, de votre gestion réussie des travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. J'ai écouté attentivement les deux intervenants. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements et ma reconnaissance à M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour les efforts qu'il a entrepris au cours de son mandat. Au Gouvernement syrien, nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre coopération avec son successeur et avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et de faire fond sur les mesures positives qui ont été prises jusqu'à présent, conformément aux principes humanitaires prévus par la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, à l'abri de toute politisation et de tout diktat.

Le Gouvernement syrien poursuit sa coopération constructive avec l'ONU et ses organismes présents en Syrie et facilite leur action afin de leur permettre de s'acquitter de leurs mandats, de contribuer à l'atténuation des souffrances des Syriens et d'améliorer la situation humanitaire et les conditions de vie en Syrie. Dans ce contexte, je voudrais communiquer les informations suivantes.

Premièrement, le Gouvernement syrien a approuvé la demande de l'OCHA de prolonger pour une période de trois mois, jusqu'au 13 août, l'autorisation donnée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam

et de Raaï, afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils syriens dans le nord-ouest de la Syrie. Cela signifie qu'il existe cinq points de passage par lesquels l'ONU est autorisée à mener ses opérations : trois points de passage de la frontière, à savoir Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï, et deux points de passage à travers les lignes de front, à savoir Saraqeb et Sarmada.

Nous avons pris note de la décision de l'OCHA de lancer l'unité d'inspection humanitaire pour remplacer le Mécanisme de surveillance, dont le mandat a expiré. Cependant, nous avons encore des préoccupations concernant le mécanisme transfrontière, qui sont clairement connues de tous. Nous réaffirmons l'importance de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux bénéficiaires prévus, à savoir les civils syriens du nord-ouest de la Syrie, et non aux organisations terroristes ou aux entités qui leur sont affiliées, qui s'emparent de cette aide et la détournent pour financer leurs activités terroristes criminelles et acheter la loyauté des populations.

Deuxièmement, le Gouvernement syrien a approuvé l'envoi par l'OCHA de plusieurs convois qui traversent les lignes de front, transportant de l'aide d'Alep à Sarmada, dans le nord-ouest de la Syrie. Cependant, jusqu'à présent, les organisations terroristes ont empêché les convois d'accéder à cette zone, ce qui n'est pas nouveau. Dans la période qui a suivi le tremblement de terre, le Gouvernement syrien, l'ONU, le Croissant-Rouge arabe syrien et plusieurs partenaires et donateurs ont fait des efforts considérables pour faire passer des convois à travers les lignes de front, ce qui a eu pour conséquence que certains convois ont attendu des jours aux points de passage parce que les organisations terroristes leur ont refusé l'entrée. De nombreux représentants des donateurs d'Europe, des pays arabes, des partenaires et des organismes des Nations Unies l'ont constaté de leurs propres yeux. Le Gouvernement syrien a également accordé à l'ONU plusieurs autorisations pour acheminer de l'aide dans la région de Tell Abiad, dans le nord-est de la Syrie. Nous sommes en train d'examiner l'octroi de nouvelles autorisations à cette fin.

Troisièmement, comme les années précédentes, le Gouvernement syrien a tout mis en œuvre pour permettre aux étudiants résidant dans les zones contrôlées par des organisations terroristes et des milices, dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie, de quitter ces zones pour pouvoir passer les examens de l'enseignement primaire et secondaire en cours, afin de ne pas compromettre leur avenir académique.

Malgré la diminution des financements provenant de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial en raison du manque de fonds et d'assistance, des milliers d'étudiants et leurs familles ont été accueillis et dûment soutenus au sein des structures mises en place par le Gouvernement syrien, tandis qu'à Edleb, les organisations terroristes ont empêché la sortie de milliers d'étudiants retenus en otage et utilisés comme boucliers humains dans les zones qu'elles contrôlent, car elles sont contre l'éducation et veulent au contraire répandre l'ignorance, la régression et l'extrémisme, avec l'aide de certains pays occidentaux malheureusement.

Quatrièmement, le Gouvernement syrien coopère avec les autorités libanaises pour faciliter le retour volontaire de centaines de réfugiés syriens du Liban, et il poursuivra ses efforts de collaboration à cet égard, malgré les tentatives de certains de perturber le processus en formulant et en diffusant des allégations infondées.

Cinquièmement, dans le cadre des efforts constants du Gouvernement syrien pour garantir l'état de droit et les principes de justice, le Ministère de l'intérieur a publié des instructions strictes soulignant la nécessité de respecter les délais réglementaires de détention et d'enquête, de s'abstenir de prolonger les périodes de détention, sauf pour les infractions pénales graves, et d'éviter toutes les formes de mauvais traitement des détenus qui violent les dispositions de l'article 53 de la Constitution syrienne et de la loi n° 16, qui érige la torture en crime. Nous avons également appliqué un certain nombre de mesures visant à protéger les innocents et à faire respecter les droits des suspects en informant leurs familles de leur sort.

La huitième édition de ce que l'on appelle la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région s'est tenue il y a quelques jours, avec la participation énergique d'acteurs qui soutiennent directement le terrorisme et qui sèment le chaos, la mort et la destruction dans mon pays. Comme d'habitude, des annonces de contribution ont été faites, mais peu d'entre elles se sont concrétisées. Jusqu'à présent, seulement 9 % des contributions annoncées pour 2024 ont été versées, alors que nous approchons le milieu de l'année, le mois de juin débutant dans deux jours. Cela prouve que les promesses et les engagements pris à Bruxelles ne sont que de pure forme et qu'ils ne seront pas honorés.

En outre, le financement fourni ne devrait pas s'accompagner systématiquement de politiques discriminatoires le réservant aux zones où des organisations terroristes et des milices sont présentes, dans le nord-est et le nord-ouest de la Syrie, privant ainsi de cette aide,

de manière discriminatoire et inhumaine, des millions de Syriens vivant ailleurs.

Les décisions prises lors de la Conférence reflètent le mépris des acteurs de l'Union européenne pour les appels lancés récemment par huit pays européens en vue de réévaluer les politiques européennes malavisées et d'adopter de nouvelles approches permettant le retour volontaire des réfugiés. La Conférence a adopté une position étrange et condamnable appelant au non-retour des réfugiés, sous prétexte que les conditions actuelles ne sont pas propices à leur retour. Cette position a été précédée par l'annonce de projets de financement de certains pays d'accueil visant à maintenir les réfugiés sur place et à les empêcher de se rendre en Europe.

Il aurait été plus efficace d'allouer des fonds pour faciliter et appuyer un retour digne des réfugiés dans leur pays, de promouvoir des projets de relèvement rapide et d'améliorer leur niveau de vie en fournissant des services de base et en couvrant leurs besoins élémentaires. Cela nécessite la levée immédiate, complète et inconditionnelle de toutes les mesures coercitives unilatérales et des politiques de châtement collectif imposées par l'Administration des États-Unis et l'Union européenne contre tous les Syriens, les poussant à entreprendre des voyages périlleux, parfois mortels, à travers la mer avant de devenir des réfugiés en quête de moyens de subsistance et de perspectives d'emploi.

La déclaration de Bahreïn publiée le 16 mai à l'issue du Sommet arabe appelle à la création d'un environnement favorable au retour digne, sûr et volontaire des réfugiés syriens dans leur pays, y compris la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie.

Dans ce contexte, nous renouvelons notre appel à la publication des résultats de l'étude relative aux effets des mesures coercitives unilatérales sur l'action humanitaire en Syrie, actuellement bloquée par les pays occidentaux. Nous demandons au Secrétariat d'ordonner à ses bureaux dans la région de publier ces résultats dès que possible.

Le Gouvernement syrien souligne que le rétablissement de la sécurité et de la stabilité ainsi que l'amélioration de la situation humanitaire passent par la lutte contre le terrorisme, la fin de la présence militaire étrangère illégale sur les territoires syriens et l'arrêt de toutes les activités qui y sont associées, y compris les actes d'agression, l'appui aux entités et milices terroristes, et le pillage des richesses nationales. Il est également nécessaire de rétablir l'état de droit et l'autorité de l'État sur l'ensemble

du territoire syrien, et de mettre fin aux souffrances des Syriens dues au blocus et aux politiques de terrorisme économique, dont les effets dévastateurs s'étendent à tous les aspects de leur vie quotidienne.

La Syrie réaffirme son attachement à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence extérieure, qui respecte pleinement sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale, principes fondamentaux consacrés par toutes les résolutions pertinentes des organes de l'ONU. Ces principes ont également été réaffirmés lors de la dixième réunion ministérielle du Forum de coopération sino-arabe qui se tient à Beijing. Mon pays, la Syrie, tient les autres acteurs et leurs soutiens pour seuls responsables des entraves aux efforts visant à organiser la neuvième session de la Commission constitutionnelle à Bagdad.

Pour terminer, la Syrie souligne que l'ONU et le Conseil de sécurité doivent assumer leurs responsabilités et mettre fin aux massacres commis quotidiennement par les autorités d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, ainsi qu'aux tentatives des autorités israéliennes d'aggraver la situation en étendant la portée de leurs attaques à d'autres pays de la région, comme l'illustre l'attaque lancée hier contre les villes syriennes de Homs et Baniyas, qui a entraîné la mort de plusieurs civils, y compris un nourrisson, et qui en a blessé d'autres. Ces crimes ne pourraient pas continuer si les États-Unis et les pays occidentaux n'apportaient pas un soutien aveugle à Israël et n'appliquaient pas des politiques marquées par l'hypocrisie et le deux poids, deux mesures.

En ce qui concerne la situation dans le camp de Roukban, mentionnée précédemment par la Représentante permanente des États-Unis, nous insistons sur le fait que la principale cause des souffrances qui y sont endurées est l'occupation par les États-Unis de la région de Tanf, dans laquelle se trouve Roukban. Les forces des États-Unis soutiennent des organisations terroristes dans cette région, notamment l'organisation terroriste Maghawir Al-Thawra. Que l'on songe seulement au fait que la partie qui contrôle cette zone, également connue sous le nom de zone de 55 kilomètres carrés, est capable de fournir aux organisations terroristes des armes, un entraînement et une planification et est prête à le faire, mais qu'elle nous parle des problèmes humanitaires que rencontrent certaines personnes dans cette zone. Cela montre que l'Administration des États-Unis fournit des armes et un appui aux terroristes et qu'elle exploite toute souffrance pour tenter de nuire au Gouvernement syrien.

En ce qui concerne ce qu'elle a dit sur le droit du peuple syrien à être libéré des souffrances qui durent depuis maintenant 13 ans, nous soulignons que cela commencerait par l'arrêt des politiques destructrices des États-Unis, la levée immédiate, totale et inconditionnelle de toutes les mesures coercitives et la fin du terrorisme économique mené par l'Administration des États-Unis contre le peuple syrien et d'autres peuples. Les États-Unis doivent également cesser de piller le pétrole et les ressources naturelles de la Syrie. Ma collègue, la Représentante permanente des États-Unis, a déclaré que son pays s'était engagé à verser 590 millions de dollars durant la Conférence de Bruxelles. Deux autres représentants de pays occidentaux, membres permanents du Conseil, ont évoqué des chiffres similaires. Mais les trois pays n'ont pas parlé de l'ampleur des dommages causés par la coalition illégale, les actes d'agression des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, ceux des États-Unis et d'Israël, les mesures coercitives, le soutien au terrorisme et le pillage des richesses syriennes. Ils n'ont pas parlé des dommages causés à l'économie syrienne, qui sont estimés à des milliards de dollars.

C'est pourquoi mon pays a envoyé des lettres officielles au Conseil de sécurité et au Secrétaire général indiquant que le secteur pétrolier et gazier en Syrie avait subi des pertes totalisant plus de 120 milliards de dollars en raison des attaques des États-Unis, du pillage quotidien du pétrole et de l'agression de la coalition illégale créée sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme. Alors, de quelle aide parle-t-on ? Les sanctions imposées par les États-Unis tuent des civils, empêchent le retour des réfugiés et des personnes déplacées, anéantissent les espoirs des Syriens et les forcent à émigrer et à devenir des réfugiés, tout comme les bombes qu'ils fournissent aux autorités d'occupation israéliennes pour qu'elles les larguent sur des zones peuplées de civils à Gaza, les tuant, les déplaçant et vidant ces zones de leurs habitants.

Certains ont fait référence aux élections organisées par les milices séparatistes qui agissent en tant qu'agents de l'occupation américaine dans le nord-est de la Syrie. Les prétendues élections, tout comme les structures administratives qui agissent en tant qu'agents de l'occupation américaine, sont illégales et donc sans valeur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Iravani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous vous félicitons, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité

pour ce mois et de votre conduite fructueuse des travaux du Conseil. Nous remercions l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Comme il s'agit du dernier exposé de M. Griffiths, nous nous joignons à nos collègues pour lui exprimer notre sincère gratitude pour ses efforts et son leadership.

La situation humanitaire et économique de la République arabe syrienne reste catastrophique et le peuple syrien souffre de profondes difficultés économiques. Après 13 ans de conflit, comme il est indiqué dans le rapport de l'ONU, la communauté humanitaire est confrontée à son plus grand défi en matière de financement. Le plan d'aide humanitaire pour 2024 n'est financé qu'à hauteur de 8 %, soit nettement moins que l'année dernière à la même époque.

La poursuite de la politique destructrice des sanctions unilatérales exacerbe le sort des composantes les plus vulnérables de la société et ne sert qu'à prolonger la crise et à aggraver les souffrances endurées par la population syrienne. Malheureusement, les pays occidentaux font mine de ne pas voir la situation désastreuse sur le terrain et s'emploient à mener à bien leurs desseins politiques à tout prix. Ils utilisent les sanctions comme un outil pour atteindre leurs objectifs, même aux dépens des gens ordinaires, qui en souffrent. En raison de la nature complexe et étendue des sanctions unilatérales, les prétendues exemptions humanitaires s'avèrent souvent inefficaces et inutiles.

Nous saluons la décision souveraine du Gouvernement syrien de renouveler l'autorisation accordée à l'ONU et à ses institutions spécialisées d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï pour trois mois supplémentaires, jusqu'au 13 août, afin d'acheminer l'aide humanitaire aux civils dans le nord-ouest de la Syrie. Nous espérons que cet appui sera garanti par un financement suffisant et prévisible et que les donateurs tiendront leurs promesses.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour soulager les souffrances du peuple syrien. Toutefois, empêcher le détournement de l'aide par des organisations terroristes dans la région du nord-ouest et en garantir une distribution transparente et non discriminatoire sont des aspects importants qu'il convient d'examiner attentivement.

Nous insistons également sur la nécessité d'un accès humanitaire sans entrave, en particulier à travers les lignes de front, et en pleine coordination avec le

Gouvernement syrien. Si la fourniture d'une aide immédiate est capitale, elle ne constitue pas une solution durable à long terme. Les efforts doivent se concentrer sur la reconstruction des infrastructures critiques afin de créer des conditions propices au retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées. Compte tenu du poids que les pays voisins, en particulier le Liban, ont supporté pendant la crise, le retour chez eux des réfugiés et des personnes déplacées ne doit pas être politisé ou utilisé comme moyen de pression contre le Gouvernement syrien.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, le conflit en République arabe syrienne ne peut être réglé sans le plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Le rétablissement de l'intégrité territoriale de la Syrie nécessite de déployer des efforts inlassables pour lutter sans relâche contre tous les groupes terroristes. Il est toutefois indispensable que la protection des civils demeure une priorité absolue tout au long des efforts de lutte contre le terrorisme.

L'Iran reste attaché à un règlement politique de la situation en Syrie et continuera d'appuyer un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, et d'aider le peuple et le Gouvernement syriens à rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays. Comme nous l'avons dit, il faut que la Commission constitutionnelle, qui est un mécanisme efficace pour faire avancer le processus politique en Syrie, se réunisse à nouveau. Dans ce contexte, nous restons déterminés à soutenir les efforts déployés par l'Envoyé spécial et son dialogue avec toutes les parties. En outre, l'Iran s'engage, aux côtés de ses partenaires dans le cadre du processus d'Astana, à promouvoir une normalisation durable de la situation en Syrie et dans les environs.

Le régime d'occupation israélien poursuit ses actes d'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, prenant pour cible les civils et les infrastructures vitales. Nous condamnons fermement ces agissements illégaux en tant qu'actes de provocation qui violent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, la Charte des Nations Unies et le droit international, et qui ne servent qu'à exacerber les tensions et à compromettre la stabilité en Syrie et dans la région. Malgré les appels répétés de la République arabe syrienne, le Conseil de sécurité n'a pris aucune mesure en réponse à ces actions illégales qu'il n'a même pas condamnées.

Le récent massacre de personnes déplacées de Gaza dans le camp de Rafah par ce régime, le 26 mai, a

une fois de plus démontré qu'Israël a franchi toutes les lignes rouges et violé de manière flagrante le droit international humanitaire, les principes fondamentaux du droit international et les résolutions du Conseil de sécurité, et qu'il fait fi des ordonnances juridiquement contraignantes de la Cour internationale de Justice. Toutes ces violations ont été commises dans une impunité totale, avec le plein appui des États-Unis.

La communauté internationale et, en particulier, le Conseil de sécurité, organe responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales, se bornent à observer ces violations flagrantes. Nous appelons instamment le Conseil de sécurité à abandonner sa politique d'apaisement et à prendre des mesures déterminées et urgentes pour qu'Israël réponde de ses actes et pour le contraindre à cesser immédiatement son agression militaire.

Nous rejetons les allégations qui ont été faites aujourd'hui par la représentante des États-Unis. Les États-Unis ont tenté de nier leur responsabilité dans la situation actuelle en Syrie et dans l'ensemble de la région, en rejetant à tort la faute sur l'Iran. Ils prétendent appuyer les civils et respecter le droit international humanitaire, alors qu'ils persistent à appliquer des politiques à l'échec patent contre la Syrie, en se servant de sanctions qui nuisent aux citoyens ordinaires.

L'Iran a toujours joué un rôle positif dans l'évolution de la situation régionale, en s'engageant sur la voie d'une paix stable et d'une sécurité durable, notamment dans la lutte contre le terrorisme dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés, d'autant qu'il s'agit de l'ultime intervention de M. Griffiths.

En adoptant à l'unanimité la résolution 2254 (2015), le Conseil de sécurité a réaffirmé il y a déjà de nombreuses années que le seul moyen de régler durablement ce conflit est un processus politique répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien. Pourtant, en cette quatorzième année de conflit, une solution politique durable continue de nous échapper. L'éclatement d'autres crises de grande ampleur ne doit pas détourner notre attention de la Syrie, car les facettes économique, sécuritaire et humanitaire de cette situation continuent de se détériorer.

Le statu quo n'est pas tenable. La Syrie doit faire l'objet d'un regain d'attention. Il faut préparer le terrain pour remédier aux causes profondes de cette crise. Cela exige, d'abord et avant tout, un changement d'attitude de la part du régime syrien afin d'amorcer une réconciliation nationale véritable. Il est clair que rien n'évoluera dans le bon sens en Syrie tant que le processus politique fondé sur la résolution 2254 (2015) n'aura pas été revitalisé.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, il est crucial à cette fin de convoquer dans les plus brefs délais la neuvième session de la Commission constitutionnelle et de veiller à ce qu'elle produise des résultats tangibles. L'impasse actuelle – délibérée, d'ailleurs – représente un danger non seulement pour le volet politique mais aussi pour les autres aspects de la crise, alors que faire avancer le processus politique contribuerait à régler les problèmes sur d'autres fronts également, comme l'économie ou les migrations.

À cet égard, l'instauration de conditions propices à un retour volontaire des Syriens, dans la sécurité et la dignité, doit être inscrite dans tous les efforts pour régler cette crise. Le régime syrien doit assumer sa responsabilité première sur ce plan. Il ne suffit pas d'améliorer les conditions économiques, il faut aussi remédier au problème de gouvernance. De même, la communauté internationale doit apporter un appui agissant aux efforts déployés pour atteindre cet objectif – le retour des réfugiés – sans externaliser la question, et assurément pas en soutenant les initiatives visant à déstabiliser le nord-ouest de la Syrie.

L'acheminement sans entrave, ininterrompu et prévisible d'une aide vitale, ainsi qu'un financement humanitaire suffisant et pérenne sont des éléments cruciaux de l'approche globale requise pour régler efficacement le conflit syrien. Par conséquent, nous sommes en droit d'attendre que les trois points de passage de la frontière continuent de servir au mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide en Syrie tant que les besoins humanitaires persisteront. Le Conseil de sécurité doit rester très mobilisé à cet égard.

D'un autre côté, le recul sensible du financement humanitaire est très préoccupant, en particulier à un moment où près de 17 millions de personnes, un nombre record, ont besoin d'aide humanitaire. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires ont besoin de mécanismes prévisibles et durables pour ce qui concerne non seulement l'accès mais aussi le financement. Nous appelons les donateurs à augmenter leurs contributions au plan de réponse humanitaire des Nations

Unies pour la Syrie, qui n'est actuellement financé qu'à hauteur de 8 % environ. Nous rappelons également que la démarche de l'ONU à l'échelle de toute la Syrie a formé l'épine dorsale de l'intervention humanitaire face à cette crise, et nous demandons qu'un coordonnateur régional des secours humanitaires pour la crise en Syrie soit dûment nommé sans plus tarder.

En ce qui concerne la perturbation de l'approvisionnement en eau à la station de pompage d'Alouk, les raisons du problème ne sont pas nouvelles, pas plus qu'elles ne sont inconnues des organismes des Nations Unies. Cette station est alimentée par de l'énergie électrique provenant du transformateur de Darbassiyé. L'interruption de l'électricité fournie via le transformateur de Darbassiyé, lequel est sous le contrôle de l'organisation terroriste du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), entrave le bon fonctionnement de la station d'eau d'Alouk. Outre les missions régulières effectuées dans le passé, par-delà les lignes de front, pour entretenir la station, l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge ont effectué une visite technique à la station d'Alouk le 21 mai dernier. Nous pensons qu'assurer un approvisionnement électrique régulier à la station d'Alouk, grâce à d'autres ressources, permettra de trouver une solution de long terme. De surcroît, la panne de la station de pompage d'Aïn el-Beïda entraîne également des pénuries d'eau touchant près de 200 000 personnes dans la ville de Bab. Nous espérons que les travaux de restauration entamés à la station d'eau d'Aïn el-Beïda seront achevés avant le début de l'été et de la saison sèche.

L'organisation terroriste formée par l'alliance entre le PKK, les Unités de protection du peuple et les Forces démocratiques syriennes (FDS) poursuit sans relâche en Syrie ses actions séparatistes et destructrices, ainsi que ses graves violations, répressions et attaques contre la population locale. La mise à feu de bureaux locaux par le PKK et les FDS en est un signe clair. Les réactions des ethnies locales dans la région de Deir el-Zor en témoignent également. Après avoir mis en place des institutions fondées sur de prétendus pactes sociaux et créé un pseudo-tribunal pour en contrôler la mise en œuvre, cette organisation terroriste se prépare maintenant à organiser des élections locales le mois prochain. Il ne fait aucun doute que cette initiative enfreint totalement l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie, et que l'appuyer revient à agir à l'encontre de la résolution 2254 (2015). Nous continuons d'insister avec force sur le fait que l'alliance entre le PKK, les Unités de protection du peuple et les FDS n'a aucune place dans l'avenir de la Syrie, et nous demandons instamment à toutes les parties de cesser de dialoguer

avec cette organisation terroriste, dont le seul objectif est de promouvoir ses visées séparatistes plutôt que les intérêts de la Syrie, du peuple syrien ou de la communauté internationale.

Le conflit en Syrie continue de menacer lourdement la paix et la sécurité dans la région et bien au-delà. Des millions de Syriens en subissent toujours les graves répercussions humanitaires. Le Conseil a tracé la voie qui mène à une solution durable à ce conflit : c'est la résolution 2254 (2015). Il est grand temps, à présent, que toutes les parties prennent les mesures qui s'imposent pour l'appliquer. La Türkiye continuera d'appuyer les efforts internationaux en faveur d'un règlement durable.

Pour terminer, je me félicite que la quasi-totalité des membres du Conseil aient focalisé leurs interventions sur les réunions de la Commission constitutionnelle, qui est un maillon crucial du processus politique. J'espère que toutes les parties vont prendre cela au sérieux et qu'elles renonceront à leurs politiques d'obstruction.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de prendre la parole, mais je dois réagir aux commentaires faits par le représentant du régime syrien, juste pour réfuter un certain nombre de fausses affirmations.

Les États-Unis ont une présence militaire en Syrie pour une seule raison, pour lutter contre Al-Qaïda en Iraq. Nous sommes très clairs à ce sujet, depuis un certain temps. C'est la seule raison pour laquelle nous sommes là.

Les accusations selon lesquelles les États-Unis pillent les biens et les ressources pétrolières de la Syrie font partie de la stratégie habituelle de la Syrie. Cela n'a absolument aucun sens. Les États-Unis ne pillent pas les biens de la Syrie et ne s'emparent pas de ses ressources pétrolières. N'oublions pas que la Syrie a tué des milliers et des milliers de ses propres citoyens depuis le début de la guerre en 2013. Elle a utilisé des armes chimiques contre son propre peuple, comme l'a déclaré à plusieurs reprises l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Ce ne sont pas des accusations ridicules, ce sont des faits. La Syrie a torturé ses propres citoyens. Elle a fait de ses citoyens des déplacés à l'intérieur de leur pays. D'autres sont devenus des réfugiés dans d'autres pays. Le régime continue donc de mener une guerre contre son propre peuple, et c'est la raison pour laquelle les Syriens ne veulent

pas rentrer chez eux. Aucun mensonge, aucune distorsion, aucune propagande ne peut changer cette réalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

Je lui donne la parole.

M. Aldahhak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je serai bref.

Cela fait huit mois qu'un génocide est en train d'être perpétré à Gaza, et la position des États-Unis au Conseil de sécurité est qu'ils ont eu recours à leur droit de veto à cinq reprises pour protéger Israël et pour s'opposer à ce qu'il soit mis fin à ces massacres et au génocide, empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire et bloquer les tentatives visant à mettre fin au déplacement forcé des Palestiniens. Tout cela révèle la véritable nature des pratiques de l'Administration américaine et son approche de la région du Moyen-Orient, qui a toujours été basée sur un soutien aveugle à Israël. Les États-Unis font tout et sont prêts à faire n'importe quoi pour servir les intérêts d'Israël et pour porter atteinte à la stabilité et à la sécurité des régions voisines.

Nous avons pris bonne note du recours répété au droit de veto par les États-Unis, qui fait perdre toute crédibilité aux affirmations du représentant de l'Administration américaine. Les membres se souviendront qu'après des efforts considérables au Conseil, la résolution 2728 (2024), qui appelle à un cessez-le-feu et à une pause humanitaire dans les territoires occupés, a été adoptée. Quelle a été la réponse des États-Unis à cette résolution ? Ils ont immédiatement annoncé, avant même que nous ne soyons rentrés dans nos bureaux, que la résolution n'est pas contraignante et qu'elle n'impose aucune obligation supplémentaire aux parties. Telle est la position des États-Unis et de l'Administration américaine. Ils vont rechercher dans les annales de l'histoire des résolutions controversées qui servent leurs intérêts et les promeuvent, mais quand le Conseil adopte une résolution visant à mettre fin au massacre et au génocide, ils déclarent que cette résolution n'est pas contraignante. Les États-Unis continuent de fournir à Israël des armes et des bombes qu'ils prétendent intelligentes. Ces bombes, tout comme les sanctions imposées par l'Administration américaine, tuent des civils, perpétuent le terrorisme économique et sapent directement la sécurité et la stabilité de la région. Toutes les autres affirmations et allégations formulées par le représentant de l'Administration américaine ne valent rien.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Après sa déclaration, la séance sera levée.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse encore une fois de prendre la parole, mais je voudrais juste poser une question. Je crois que cette séance est censée porter sur la situation en Syrie, n'est-ce pas ?

Le Président (*parle en anglais*) : Oui.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est tout ce que je voulais savoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 55.